FOOT Vienne hebdo

N° 447 – vendredi 18 octobre 2019

District de la Vienne
Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : http://foot86.fff.fr
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30–17h30
Mardi : Fermé* / 13h30–17h30
Mercredi : Fermé* / 13h30–17h30
Jeudi : Fermé* / 13h30–17h30
Vendredi : Fermé* / 13h30–17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 19 octobre
Formation accompagnateurs d'arbitres

Samedi 19 et Dimanche 20 octobre
National 3
R1 – R2 – R3
D1 à D6
Chpt U14-U17 Féminines à 11
Féminines à 8
Chpt U11-U13 Fém à 8
Coupe Gambardella
Challenge U17/U18 et U15
Festival Foot U13
Challenge U11
Foot Loisirs
Coupe de France Féminines
Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminines

Lundi 21 octobre
Réunion du secteur 10 à Mignaloux

Mercredi 23 octobre
Commission Sportive

Jeudi 24 octobre
Commission de Discipline
Commission des Jeunes
Réunion de lancement Futsal

Vendredi 25 octobre
Réunion de secteur 9 à Jaunay-Clan

Sommaire

Partenaire ..... p. 2
Comité de Direction ..... p. 3
Avis aux clubs ..... p. 18
Avis aux arbitres..... p. 21
Avis aux Educateurs..... p. 22
Commission Sportive..... p. 23
Commission Jeunes p.34
Informations diverses p.39

Partenaire de la semaine

ITEUIL SPORTS
Fabricant Matériels Sports Loisirs

TOUS FUTSAL !

Le Futsal est, sans doute, une des pratiques du football les plus en vogue, soutenu par la FFF. Les jeunes générations le plébiscitent pour sa vivacité et son succès dans les rencontres UNSS le confirme. La pratique du Futsal est aussi une de celles qui est appelée à se développer le plus, dans nos villes et campagnes. Le contexte est donc favorable pour agir tous ensemble pour sa promotion et accompagner son développement dans notre département.

Plusieurs de nos clubs ont déjà pris des initiatives sur ce sujet, d'autres sont en réflexion, car il est certain que de nombreux arguments militent en faveur du Futsal. Il apporte une réponse qui permet de jouer les prolongations pour ne pas se laisser perturber par les contraintes météorologiques que nous fait craindre l'entrée prochaine dans l'hiver. Mais le Futsal n'est pas que cela. Contrairement aux idées reçues, il se pratique toute l'année et offre des bienfaits complémentaires aux entraînements et jeux traditionnels. En imposant un rythme plus rapide, il fait appel à plus d'habilité, de technicité et de créativité ; il encourage l'acquisition de nouveaux savoir-faire et de nouvelles compétences qui seront utiles pour développer son jeu à l'extérieur.

Nombreux sont les dirigeants et entraîneurs qui l'ont bien compris et qui incitent leurs joueurs à tester et pratiquer régulièrement le Futsal. Et ils ont raison. Quelques stars du football à l'instar de Ben Yedder le disent aussi : grâce à leur pratique du Futsal, leur endurance, leur puissance et leurs qualités tactiques et stratégiques de jeu s'en sont trouvées améliorées. Preuve en est que l'on peut évoluer du monde amateur à celui rêvé de professionnel.

Qui mieux également que notre sélectionneur national Pierre JACKY pour vous convaincre : « *les joueurs réalisent des gestes plus complexes qu'en extérieur. Ils se montrent également plus rapides et plus précis. La discipline permet vraiment de perfectionner sa technique* ».

Certes, je suis conscient que créer une section de Futsal n'est pas simple. Les obstacles, il en existe naturellement et le principal sera sans doute notamment dans les agglomérations de Poitiers et Châtellerault à réussir à trouver des créneaux disponibles. Mais le District, avec ses moyens et ses collaborateurs, est là pour vous aider et vous accompagner.

Le Futsal porte un fort potentiel de développement et de renouvellement. Ne ratons pas le train et soyons avec nos clubs des ambassadeurs et des promoteurs du Futsal.

Pour conclure, j'en appelle à la mobilisation de tous pour participer au premier championnat départemental de Futsal Seniors masculin dès novembre 2019 et vous donne rendez-vous en janvier 2020 pour le tournoi organisé par le District qui va rassembler plus de 200 joueuses !

Avec nos efforts conjugués, je suis convaincu qu'ainsi nous donnerons envie à nos jeunes de nous rejoindre et que nous pourrons augmenter, dans tous nos clubs, le nombre de licenciés en diversifiant nos pratiques aux côtés du Foot à 8 et en Marchant.

Vive le foot amateur dans la Vienne ! Vive le Futsal !

LE NOUVEAU BUT MOBILE LESTÉ FRANÇAIS

ITEUIL SPORTS

Contact : 05 49 55 00 98
Iteuil-sports@wanadoo.fr

Existe dans les dimensions suivantes :
-but à 11
-but à 8
-but école de foot (4m*1,5m)

Conforme à la norme
NF EN 748+A1
(Mars 2018)

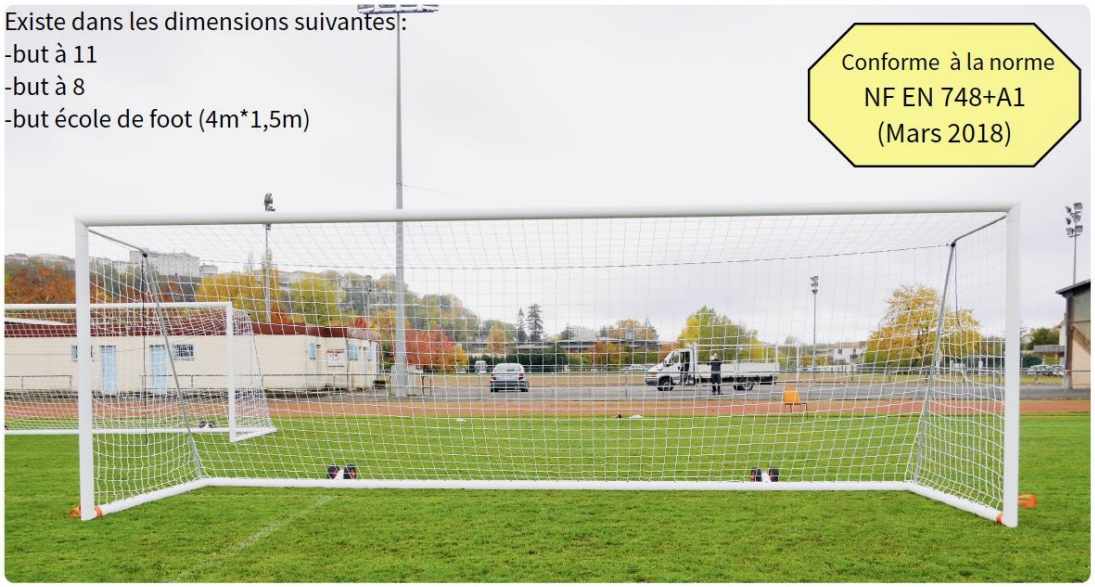

But mobile à 11 en aluminium renforcé 7,32*2,44*1*2. Lest à insérer dans la transversale arrière (fourni). Deux trains de deux roues de diamètre 260 montées sur roulements à rouleaux. Filet sans noeud 4 mm(fourni). Poignées de déplacement intégrée.

Les roues doublées montées sur un train d'aluminium renforcé permettent de déplacer le but aisément y compris sur un sol meuble.

Le lest en lingots d'acier est livré avec le but. Il s'intègre dans la tranversale arrière sans complication.

Il est équipé de poignées pour une bonne prise en main lors d'un déplacement. Deux adultes peuvent déplacer le but aisément.

Sécuritaire.
Durable.
Maniable.

FABRIQUÉ EN
FRANCE
Modèle déposé INPI

COMITE de DIRECTION

PV N°2
Réunion du Mercredi 9 octobre 2019

Présidence : M. Stéphane BASQ
Présents : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU - Sylvie TESSEREAU - Isabelle TOURRAIS

MM. Jean Pierre BERNARD - Serge BIBARD - Jacques DANTAN - Christian FLORENT - Daniel FRAUDEAU - Patrice HERAULT - Dominique LANNEAU - Laurent LARBALETTE - Marc LAVAUD - Eric MAIOROFF - Guy MALBRAND - Jean Jacques MASSE - Jean Louis OLIVIER - Jean Louis RIDEAU - Christian SAVIGNY
Assistent : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative
M. Philippe BARRITAULT, Président de la commission des Jeunes,
M. Didier DANIEL, Président de la commission Féminine et de Féminisation,
M. Bruno DUPUIS, Président de la commission d'Arbitrage.

Excusés : MM. Dominique GIRAUD - Jean Bernard HUS - Yannick METHIVIER - David PLAINCHAMP,
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP),
M. Faïz AGANAYE, Président de la commission de Promotion de l'Arbitrage,
M. Daniel COLIN, Président de la commission de l'Ethique et de la Prévention,
M. Patrice DUCHENE, Président de la commission Médicale,
M. Denis DURAND, Président de la sous-commission Futsal.

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal n°1 du Comité de Direction du lundi 9 septembre 2019 paru sur le journal Foot n°445 du vendredi 4 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- Les clubs de Châtellerault Portugais, Chauvigny, Montmorillon, Stade Poitevin FC et le SO Châtellerault qualifiés pour le 5ème tour de la Coupe de France,
- Les clubs de Migné Auxances, Montmorillon, Nouaillé et Poitiers 3 Cités qualifiés pour le 3ème tour de la Coupe de France Féminines,
- Les clubs du GJ Foot Sud 86, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, GJ Vallées du Miosson, SO Châtellerault et Vouillé qualifiés pour le 3ème tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole,
- Les joueurs Mathis TALLON (Montmorillon), Dembo DRAME et Simon MARQ (Stade Poitevin FC) retenus pour le stage régional U16 Garçons du 29 au 31 octobre 2019 à Puymoyen.

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances à :

- La famille de M. Gérard RISTORS, ancien Président du District de Charente Maritime,
- La famille de M. Medhi LEGHRIB, arbitre suite au décès de son papa.

Rétablissement

Le Comité de Direction adresse ses vœux de prompt rétablissement à M. Gilles RAVEAU.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS du PRESIDENT

Le Président Stéphane BASQ revient sur trois faits marquants qui ont eu lieu depuis le dernier Comité de Direction du lundi 9 septembre 2019 :

➢ **L'inauguration du siège du District**, suite aux travaux de réhabilitation, le vendredi 13 septembre 2019, en présence d'élus du Conseil Départemental et de la Ville de Poitiers, des instances du football, des directeurs des entreprises, des partenaires du District et des membres du Comité de Direction.
Le Président remercie particulièrement Patrick SAVIGNY, pour le prêt et l'installation du Tivoli ainsi que l'aide soutenue de Jonathan BROWERS.

➢ **La remise de récompenses dans le cadre de l'Opération Buts** le vendredi 20 septembre 2019 au cinéma « Le Majestic » à Neuville de Poitou. Remerciements au club de Neuville pour l'organisation de la manifestation et à la commune de Neuville de Poitou pour le prêt gracieux de la salle. Le Président regrette l'absence de deux clubs. Très belle soirée et des remerciements appuyés aux partenaires (Intersport, Iteuil Sports et Cousin Traiteur).

➢ **Les départs à la retraite, notamment de Pascale CALENDRIER et Jean Marc BOUCHET** le vendredi 27 septembre 2019 au District, en présence des salariés (actuels et retraitées du District, de membres honoraires et membres du Comité de Direction.

INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➢ **Compte rendu du Comité de Ligue du mercredi 18 septembre 2019**

✓ **L'Assemblée Générale Elective de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** est fixée le samedi 20 juin 2020 à l'Espace Carat d'Angoulême. En conséquence, l'élection du Comité de Direction du District de la Vienne de Football doit avoir lieu au moins 30 jours avant l'élection de la Ligue.
L'Assemblée Générale Elective du District est donc fixée le samedi 16 mai 2020 dans un lieu à déterminer,

✓ **La rencontre de la Ligue avec les clubs du District** de la Vienne aura lieu au 1er semestre 2020,

✓ **La date de renouvellement des licences arbitres** : une proposition de modification de date sera proposée pour l'Assemblée Fédérale car la date du 31 août est trop tardive par rapport au début des compétitions officielles.

➢ **Point sur les réunions de secteur**

Trois réunions se sont déroulées depuis le 23 septembre. Très bonne participation des clubs avec la présence des maires.
Il faudra envisager le regroupement d'autres secteurs car avec peu de clubs, les échanges sont moins riches.
Concernant le championnat Départemental 6, les avis sont très différents selon les secteurs. Des représentants de clubs se sont manifestés pour intégrer le groupe de travail sur ce championnat.

➢ **Point sur les effectifs au 8 octobre 2019 (annexe 1)**

➢ **<u>Effectif Foot Loisirs</u>**

Le Comité informe les clubs ou sections, qu'ils ont jusqu'au **samedi 30 novembre 2019** pour régulariser leur situation. Au-delà ils seront amendés de 5€ par licence manquante

Clubs (11 licences obligatoires) : Archigny Foot Loisirs => 7 licences + 5 en instance
Poitiers St Eloi Loisirs => 4 licences + 2 en instance

Sections (9 licences obligatoires) : **Availles en Châtellerault => 8 licences => manque 1 licence**
Bonnes => 9 licences + 1 licence en cours
Cenon sur Vienne => 11 licences +1 licence en cours
Chasseneuil-St Georges => 11 licences +1 licence en cours
Châtellerault Portugais => 5 licences => manque 4 licences
Cissé => 19 licences
Civaux => 6 licences => manque 3 licences
Fontaine le Comte => 12 licences
La Pallu => 0 licence => manque 9 licences
Latillé => 9 licences
Migné Auxances => 17 licences
Mirebeau => 4 licences => manque 5 licences

Oyré Dangé => 14 licences
Pouillé Tercé => 9 licences
Savigny l'Evescault => 14 licences + 1 licence en cours
Senillé/St Sauveur => 10 licences + 3 licences en cours
Sèvres Anxaumont => 10 licences + 1 licence en cours
Smarves Iteuil => 15 licences
St Gervais les 3 Clochers => aucune licence
Thuré-Besse => 6 licences => manque 3 licences
Valdivienne => aucune licence
Villeneuve => 9 licences
Vivonne => 2 licences => manque 7 licences

➢ **Validation du classement final du Challenge de l'Ethique – saison 2018 / 2019 (annexe 2)**

Classement	Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4
1er	Ligugé 3	L'Envigne	Fleuré (2)	St Léger de Montbrillais
2ème	Vicq sur Gartempe	Loudun	Coussay les Bois	Quinçay
3ème	Buxerolles (2)	Usson L'Isle	Béruges	Les Roches La Villedieu
4ème	Lusignan	Montmorillon (3)	St Genest d'Ambière	Migné Auxances (3)
5ème	Chasseneuil St Georges	Nord Vienne		Loudun (2)
6ème				Champagné St Hilaire

Les clubs surlignés en jaune sont exclus du Challenge. En conséquence, les lauréats sont les suivants.

➢ **Validation du 3ème classement intermédiaire et du classement final du Challenge du Meilleur Club de Jeunes saison 2018 / 2019**

✓ Buxerolles, lauréat du 3ème classement intermédiaire avec 1 730 points (annexe 3),

✓ Classement final du Challenge du Meilleur Club de Jeunes pour la saison 2018 / 2019 (annexe 4)

Le règlement précise que les 10 premiers, dont 3 ententes ou groupements et 3 clubs de Ligue maximum, sont récompensés.

1er : Ligugé
2ème : GJ Vallées du Miosson
3ème : Buxerolles
4ème : GJ Foot Sud 86
5ème : Jaunay Clan
6ème : Vouillé
7ème : Poitiers ASAC
8ème : Availles en Châtellerault
9ème : Dissay
10ème : S.O. Châtellerault
11ème : Vivonne / Château Larcher

Le club de Ligugé étant exclu du Challenge, le classement est décalé d'un rang.
Les trois clubs suivants de D4 à D6 récompensés sont A.S.M., Vouneuil sous Biard et Quinçay.

➢ **Assemblée Générale Extraordinaire et Financière**, associée à la remise des récompenses, aura lieu le vendredi 6 décembre 2019 à la salle R2B de Vouneuil sous Biard.
Le Comité de Direction valide l'ordre du jour provisoire ci-dessous :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Accueil des participants par le Président du District, le Maire de la commune, le Président du club,
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 31 mai 2019 à Civray,
- Ouverture de l'Assemblée Extraordinaire par le Président du District,
- Proposition de modification de l'article 13.1 des Statuts du District de la Vienne de Football.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

- Présentation du bilan financier de la saison 2018/2019 par le Trésorier Général
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Validation des comptes
- Clôture de l'Assemblée Générale Financière par le Président du District
- Informations diverses

- Intervention des personnalités

REMISES DES RECOMPENSES DE LA SAISON 2018/2019

INFORMATIONS de la DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

➢ **Label Jeunes FFF Crédit Agricole**

Suite au remplacement du « Mozaïc Foot Challenge » par le « Label Jeunes FFF Crédit Agricole » et après échange avec le chargé de communication du Crédit Agricole, les modalités d'attribution doivent été revues. Il sera proposé au Crédit Agricole de récompenser le différentiel entre le nombre de lauréats au «Mozaïc Foot Challenge » et le nombre de clubs éligibles au « Label Jeunes FFF Crédit Agricole ».

➢ Calendrier des manifestations de fin de saison

Samedi 4 avril 2020	Finale Départementale Festival Foot U13 Pitch
Samedi 16 mai 2020	Assemblée Générale Elective
Jeudi 21 mai 2020	Journée de la Femme
Samedi 23 mai 2020	Finales Coupes et Challenges Jeunes
Samedi 30 mai 2020	Journée Nationale des U7 / U9
Samedi 6 et dimanche 7 juin 2020	Fête du Football et finales des Coupes Départementales
Samedi 13 juin 2020	Finales féminines Pôle 79 / 86 à Vasles (79)
Vendredi 3 juillet 2020	Soirée remise des récompenses de la saison 2019 / 2020

➢ **Stages et formations**

La Commission de District d'Arbitrage communiquera, après sa réunion du mercredi 16 octobre 2019, les dates pour les écoles d'arbitrage et la préparation Ligue,

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, des formations sur :

- ✓ la gestion de club et gestion de projet (2 sessions de 2 modules de 4 heures) dans un club du Nord et du Sud de la Vienne en mars / avril 2020,
- ✓ la connaissance de l'association (1 session de 2 modules de 4 heures) au District en décembre 2019.

ACTIVITES REALISEES

Vendredi 13 septembre 2019

✓ **Inauguration suite aux travaux de réhabilitation du District**

Présence de Sacha HOULIE et Nicolas TURQUOIS (Députés), François MATTON (attaché parlementaire de Jacques SAVATIER), Claudie FAUCHER (Conseil Départemental), François BLANCHARD (adjoint aux Sports de la Ville de Poitiers), Jean Louis DAUPHIN (représentant la Ligue de Football Amateur), Saïd ENNJIMI (Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine), Gérard BROUSTE et David WAILLIEZ (LFNA), Daniel GUIGNARD (Président du District de Football des Deux Sèvres), Jacques PLEINEVERT (vice-président du District de Football de la Haute Vienne), Patrick GIRARD (Président du CDOS), Odile CHAUVET (Présidente du stade Poitevin Omnisports), Loïc LAURENT (Directeur Départemental UNSS), Christine BERTHOME (Directrice adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale), Michel D'HEROUVILLE (DUO Solutions), Stéphane RABIN (Cabinet ADN Ingénierie), Jean-Pierre CHARBONNIER, Philippe GUILBAULT et Pierre LACROIX (anciens Présidents du District 86 et 79), Mme Colette DAVID, des représentants des entreprises, des partenaires, des membres honoraires et membres du Comité de Direction et les salariés.

Samedi 14 septembre 2019

✓ **Journées d'accueil U10 / U11 sur 9 sites**

Antran : 4 clubs - 10 équipes - 92 licenciés (Stéphane DUMAS)
Availles en Châtellerault : 7 clubs - 8 équipes - 80 licenciés (Eric MAIOROFF)
Chasseneuil : 5 clubs - 8 équipes - 78 licenciés (Nicolas PAYNOT)
Jaunay Clan : 7 clubs - 12 équipes - 113 licenciés (Anthony ALLOUIS)
La Chapelle Bâton : 5 clubs - 9 équipes - 81 joueurs (Claude HEBRAS)
Loudun : 6 clubs - 7 équipes - 65 licenciés (François JOSSE)
Poitiers St Eloi : 7 clubs - 14 équipes - 142 licenciés (Arnaud AUGEREAU)
St Benoît : 9 clubs - 16 équipes - 137 licenciés (Jacques DANTAN)
Tercé : 4 clubs - 10 équipes - 100 licenciés (Michel MORON)

Soit un total de 54 clubs / groupements - 94 équipes - 888 licenciés (dont 39 filles) pour 980 la saison dernière

Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil et l'organisation.

Mercredi 18 septembre 2019

✓ **Stage Détection U15 Filles à Montamisé**

37 joueuses présentes sur 78 licenciées - 21 absentes excusées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Davy DEBENNE, Marine MINAULT et Nicolas PAYNOT.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour son accueil.

Vendredi 20 au samedi 21 septembre 2019

✓ **Formation module U13 au complexe sportif Saint Nicolas**

11 présents : Antonin BROSSARD, Gérald GUILLOTEAU et Emmanuel SAUVAGE (Montmorillon), Oumbaidatta DANIEL (Mahorais Foot 79), Bruno DUVERGER (Bonnes), Jean Michel GUILLET (St Maurice Gençay), Nicolas MAUDUIT (Chasseneuil St Georges), Thierry MIREBEAU (Availles en Châtellerault), Sullivan MONFORT (Chauvigny), Tom SERREAU (SO Châtellerault), Guillaume TRINQUET (St Savin St Germain).

2 absents excusés : Ludovic CHAPELLE (Canton Aunis) et Timothé PITON (Neuville).

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP)

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.

Vendredi 20 septembre 2019

✓ Remise de récompenses Opération Buts au cinéma « Le Majestic » de Neuville de Poitou

Présence de Samuel PRAUD (adjoint aux Sports de la mairie de Neuville), Vincent DUPONT (co-président du C.A. Neuville), Serge BARON et Kévin VERGEROLLE (Intersport), Francis COUSIN (Traiteur), Jean Paul PEYNET (MMA Loudun), Alain BIAIS (Nouvelle République),

Stéphane DESCOUBES (Iteuil Sports) et Arnaud REMIGEREAU (L'Atelier) étaient absents excusés.

Et pour le District : Stéphane BASQ, Serge BIBARD, Daniel FRAUDEAU, Philippe GUILBAULT, Laurent LARBALETTE, Marc LAVAUD, Béatrice MATHIEU et Coralie SOUMAGNAC.

Les clubs de Brion St Secondin et Usson L'Isle, absents à la remise de récompenses, ne recevront pas leur dotation et seront sanctionnés d'un avertissement.

D'autre part, les clubs de Buxerolles et Vicq sur Gartempe, représentés par 4 personnes sont sanctionnés d'un avertissement.

Samedi 21 septembre 2019

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire et à la Feuille de Match Informatisée pour les équipes U17 et U15 Départemental 2 au District**

Participation de 11 personnes de 6 clubs : Quentin BERTRAND, David GAUTRON, Francis GODARD et Adrien SORES D'AZEVEDO (GJ 3 Vallées 86), Corentin BESNARD et Anthony CHAUVINEAU (Poitiers CEP), Stéphane CERNON (GJ Vallées du Miosson), Ludovic DESCHAMPS (Chasseneuil St Georges), Philippe DUBOIS (Bonneuil Matours), Théo LEPROUST (arbitre) et Jean Michel SEILLER (Jaunay Clan),

Encadrement : Sébastien AUBINEAU (chargé de mission LFNA), Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA.

✓ **Journées d'accueil U8 / U9 sur 9 sites**

Bonneuil Matours : 7 clubs - 13 équipes - 63 licenciés (Eric MAIOROFF)
Dissay : 7 clubs - 12 équipes - 67 licenciés (Benoît BASSEREAU)
Migné Auxances : 8 clubs - 20 équipes - 115 licenciés (Arnaud AUGEREAU et François JOSSE)
Montmorillon : 4 clubs - 11 équipes - 65 licenciés (Jean Pierre BERNARD)
Sammarçolles : 6 clubs - 7 équipes - 34 joueurs (Tony RICHARD)
SO Châtellerault : 5 clubs - 9 équipes - 46 licenciés (Stéphane DUMAS)
Usson : 6 clubs - 14 équipes - 77 licenciés (Claude HEBRAS)
Vivonne : 8 clubs - 18 équipes - 106 licenciés (Davy DEBENNE)
Vouneuil sous Biard : 10 clubs - 25 équipes - 138 licenciés (Christian SAVIGNY)

Soit un total de 61 clubs / groupements - 129 équipes - 711 licenciés (dont 22 filles) pour 773 la saison dernière,

Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil et l'organisation.

Lundi 23 septembre 2019

✓ **Réunion des secteurs 1 et 2 au club house de Mirebeau**

Participation de 45 personnes de 23 clubs : Laurent AGUILLON et Jimmy LEMAITRE (Mirebeau), Anthony AIREAULT, Rémy CHOLET, David CORMIER et Daniel GUILLEBAULT (St Léger de Montbrillais), Pascal ALIX et Mathieu ROUSSEAU (Beuxes), Joachim BAUDET (Sammarçolles), Eric BILLARD et Sylvain MADRONIT (Vouzailles), Mickaël BITAUDEAU (Monts sur Guesnes), Anthony BONIN (Vendelogne), Morgan BREUZIN (Boivre Sporting Club 2015), Stéphanie BROUARD et Ludovic GASQUET (Champigny le Rochereau), Aurélie CARRILLO, Frédéric CARRILLO et Cédric GUETTE (Nord Vienne), Tanguy CHAMPION, Nicolas LAVAUD, Antoine LORAIN et Fabrice MAROT (Loudun), Bruno CHIQUET et Pascal POUPARD (Quinçay), Clément COURTOIS et Christian MEUNIER (Coussay en Mirebeau), Francine COVAL, Victor COVAL et Michel RIOULT (Avanton), Jonathan DUDOIS, Anthony LANGLOIS et Antony LAURENT (Mouterre Silly), Denis HOREAU (Neuville), Frédéric JOUFFRIAULT (ASM), Lydie JOYEUX et Magalie MAILLAT (Cissé), Jean Michel LACAMPAGNE (Vouillé), Baptiste LOURENCO (Latillé), Daniel MAURICE et Thierry MAURICE (Les Trois Moutiers), Jean Philippe MERCIER (La Pallu), Bruno MORICEAU, Jérôme MORICEAU et Thierry RANCHE (Ceaux La Roche).

Encadrement : Faïz AGANAYE, Stéphane BASQ, Patrice BILLY, Bruno DUPUIS, Daniel FRAUDEAU, Patrice HERAULT, Guy MALBRAND, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA.

Remerciements au club pour l'accueil et l'organisation de cette réunion

Mercredi 25 septembre 2019

✓ **Détection U15 Garçons à Vouneuil sous Biard**

28 joueurs présents sur 35 convoqués, 7 absents excusés

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean Claude BARRAULT, Jean Pierre BERNARD et Christian SAVIGNY.

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour son accueil.

Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2019

✓ **Formation module U15 au District de la Vienne**

12 présents : Hadi BAHSOUN (ASPTT Poitiers), Christophe BIAIS, Antonin BROSSARD et Emmanuel SAUVAGE (Montmorillon), Oumbaidatta DANIEL (Mahorais Foot 79), Hugo DUQUERROY (St Saviol), Jean Michel GUILLET (St Maurice Gençay), Marceau JARROSSAY (Angoulême Charente), Micaela KINANGA DIAVITA (Poitiers ASAC), Florent LAMEAU (Niort St Florent), Sullivan MONFORT (Chauvigny), Ludovic MONOT (Sud Vienne région de Couhé),

1 absent non excusé : Francis PENOT (Montmorillon)
Le club sera amendé de 25 € par jour d'absence.

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP)

Samedi 28 septembre 2019

✓ **Journées d'accueil U6 / U7 sur 9 sites**

Buxerolles : 7 clubs - 14 équipes - 66 licenciés (François JOSSE)
Chasseneuil : 8 clubs - 11 équipes - 65 licenciés Arnaud AUGEREAU)
Chauvigny : 6 clubs - 10 équipes - 46 licenciés (Christian SAVIGNY)
Dissay : 5 clubs - 9 équipes - 42 licenciés (Benoît BASSEREAU)
Jaunay Clan : 7 clubs - 15 équipes - 62 joueurs (Eric MAIOROFF)
L'Isle Jourdain : 5 clubs - 10 équipes - 39 licenciés (Claude HEBRAS)
Martaizé : 8 clubs - 10 équipes - 44 licenciés (Tony RICHARD)
Nieuil l'Espoir : 9 clubs - 24 équipes - 103 licenciés (Jacques DANTAN)
SO Châtellerault : 4 clubs - 7 équipes - 32 licenciés (Stéphane DUMAS)

Soit un total de 59 clubs / groupements - 110 équipes - 499 licenciés (dont 42 filles) pour 636 la saison dernière

Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil et l'organisation.

Lundi 30 septembre 2019

✓ **Réunion du secteur 7 à l'Espace François Rabelais de Smarves**

Participation de 22 personnes de 13 clubs : Serge BABIN, Jean Pierre DEMAIL et Jean Luc BAULOUET (Lusignan), Marion BERGER (Nieuil l'Espoir), Christian BOUCHET et Fabrice DUGAST (Vivonne), Jean Marc BOUCHET, Jean Sébastien HALOTEL et Elodie MERLIERE (Smarves Iteuil), Bernard BOURRIAUD et Patrice ROCHEREAU (Aslonnes), Gilbert BRUNET et Gilbert DEGUIL (Coulombiers), Bruno DECOURT et Didier RETAILLEAU (Château Larcher), Hervé GABARD (Fleuré), Emmanuel GUICHARD (GJ Vallées du Miosson), Dominique LAURIER (Nouaillé), Simon LEMONNIER et Solange TEISSIER (Vernon), Simon MOINE (Les Roches La Villedieu), Dominique PENAGUIN (Rouillé),

Participation de M. Philippe BARRAULT, maire de Smarves

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Stéphane BASQ, Serge BIBARD, Bruno DUPUIS, Dominique GIRAUD, Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU, Adeline URANGA

Mardi 1er octobre 2019

✓ **Réunion Foot à 8 au District**

Participation de 18 personnes de 17 clubs : Philippe ABOT (Journet), Gérard BELLOT et Théo FRADET (EDF GAZELEC), Marion BERGER (Nieuil l'Espoir), Francis BRISSONNET (Savigny l'Evescault), Yannick DAVID (Haims), Antony DURAND (La Chapelle Viviers), Didier FAUSTIN LEYBACH (Antran), Sylvain GIRAUD (Poitiers St Eloi), Emmanuel HEBRAS (Beaumont St Cyr), Nicolas LADJADJ (Jardres), Alain LE DREAU (Vouneuil sur Vienne), Philippe LEYNIAT (St Maurice Gençay), Christophe MORIN (Bonnes), Yoann RICATEAU (Cernay St Genest), Bruno SIROT (SAFT), Frédéric SOURIAU (St Christophe), Jean VRIGNAULT (Secours Catholique).

Encadrement : Dominique GIRAUD, Jean Jacques MASSE et Jean Louis RIDEAU

✓ **Réunion plateaux U7 / U9 au District**

Participation de 44 personnes de 35 clubs : Arnaud AUGEREAU (Poitiers ASAC), Jean Louis AUGRY (Poitiers St Eloi), Thomas BALOGE (GJ Cap Ouest), Dylan BAZANTE et Théo MAUPETIT (Buxerolles), Lilian BERGAME et Nicolas CARLOS (Poitiers CEP), Anthony BONIN (Vendelogne), Jean Luc BRIN (Vouneuil sous Biard), Laurent BUJAUD et Frédéric TURBEAU (GJ 3 Vallées 86), Bruno CHIQUET et Pascal POUPARD (Quinçay), Mathieu COGNARD (Cernay St Genest), Frédéric DESMAZEAU et Grégory SAUVION (Valdivienne), Fouad DOUIAB (GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny), Stéphane DUMAS (SO Châtellerault), Sébastien ECALE (Pouillé Tercé), Daniel FRISON (Nouaillé), Philippe GARRAUD et Eric GONZALEZ (Ligugé), Frédéric GENETEAU et Maxime PEIGNAULT (Fontaine le Comte), Johan GEORGES (Usson L'Isle), Jean Michel GUILLET (St Maurice Gençay), Claude HEBRAS et Pierre SECHET (GJ Foot Sud 86), Benoît HEBRAT (Cissé), Jean Michel LACAMPAGNE (Vouillé), Frédéric LASNIER (Nieuil l'Espoir), Emmanuel LAVENAC (Les Roches La Villedieu), Andrée MASSE (Bonneuil Matours), Jafar MEDAD (Chasseneuil St Georges), Thierry NAVARRE (St Savin St Germain), Jean Michel NIBAUDEAU et Christian SEIGNEURIN (Stade Poitevin FC), Florence NOUZILLEAU (Béruges), Romain PARNAUDEAU (Champigny le Rochereau), Nicolas PAYNOT (Montamisé), Mathieu RUIZ (St Benoît), Stéphane SIROT (Migné Auxances), Cyril VAILLIER (GJ Val de Vonne), Dany VINCELOT (Poitiers CEP),

Encadrement : François JOSSE (CTD DAP), Christian FLORENT et Jean Paul PINTAULT

Mercredi 2 octobre 2019

✓ **Stage Détection U15 Filles à Montamisé**

27 joueuses présentes sur 28 licenciées convoquées - 1 absente excusée

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Davy DEBENNE.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour son accueil.

Samedi 5 octobre 2019

✓ **Rentrée du Foot Féminin à Poitiers 3 Cités**

Plateaux U6 / U10F avec 14 clubs ou groupements - 9 équipes et 48 féminines.

Plateaux U11 / U13F avec 15 clubs ou groupements - 17 équipes et 174 féminines.

Encadrement : Audrey ARTUS, Sandrine BOURCIER, Didier DANIEL, Tiffany DANIEL, Jacques DANTAN, Thierry GUIGNARD, François JOSSE, Laurent LARBALETTE, Coralie RENETEAU.

Remerciements aux dirigeants de Poitiers 3 Cités pour leur accueil et leur parfaite organisation.

Lundi 7 octobre 2019

✓ **Réunion du secteur 8 à Saint Romain**

Participation de 47 personnes de 19 clubs : Pierick ALCOBENDAS, Sylvie GODARD, Magalie SENELE et Yohann VIGNAUD (La Ferrière Airoux), Benoît AYRAULT et Pierre FUMERON (Charroux Mauprévoir), Daniel BERTHELOT et Jean Michel GUINOT (Châtain), Hugues BERTRAND, Daniel LUCAS et Stéphane ROUFFIGNAT (Sud Vienne région de Couhé), Christophe BOIREAU, Béatrice MEZIL, Didier MEZIL et Philippe VUZE (Savigné), Didier BOIREAU, Patrick PARTAUX et Pierre SECHET (St Saviol), Thierry BORIACHON (GJ Foot Sud 86), Noël CHAIGNAULT et Joël ELIAS (Magné), Maxime COISNAUD (Champagné St Hilaire), Pascal DAUGER, Jérôme FOUSSIER et Marie Ange MENCHON (Brion St Secondin), Alain DESCHAMPS, Sébastien DUVAULT, Jean Louis ELIAS, Manu LARGEAU, Jean Michel GUILLARD, Guy LARGEAU, Philippe LARGEAU, Jean Pierre LELONG, Jean Philippe MINOT, Laurent MOIGNER (Sommières St Romain), Patrick GALLOT et Jean Louis MANEUF (ACG Foot Sud 86), Emmanuel GIRAUD (Availles Limouzine), Loïc GRIMAUD et David TRIQUET (Blanzay), Xavier GRISON (Brux), Régis HUVELIN (Payroux), Philippe LEYNIAT (St Maurice Gençay), Anthony NEVEUX et Thierry RINAUD (Valence en Poitou Couhé), Katia PERALO et Cécile PROVOST (La Chapelle Bâton).

Participation de MM. Jean CARDIN, maire de St Romain et Jean Olivier GEOFFROY, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou,

Encadrement : Stéphane BASQ, Fabrice DUGAST, Bruno DUPUIS, Raymond GALLAIS, Dominique GIRAUD, Jean Jacques MASSE, Béatrice MATHIEU, Adeline URANGA

Mardi 8 octobre 2019

✓ **Réunion avec le Grand Poitiers au District**

Présence de MM. François BLANCHARD (adjoint aux Sports à la ville de Poitiers), Jean François BROTTIER, Eric PAIN, René PINTUREAU et Mme Sophie NATUREL pour le Grand Poitiers,

Stéphane BASQ, Serge BIBARD, Laurent LARBALETTE et Béatrice MATHIEU pour le District.

Sujets évoqués : création du FC Poitiers Beaulieu et planification des compétitions pour les équipes du Grand Poitiers.

Mercredi 9 octobre 2019

✓ **Détection U15 Garçons au complexe sportif André Messy Buxerolles**

Match amical Sélection de la Vienne – équipe U16R2 de l'E.S. Buxerolles

15 joueurs présents sur 20 convoqués, 5 absents excusés

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean Claude BARRAULT, Jean Pierre BERNARD et Christian SAVIGNY.

Remerciements au club de Buxerolles pour le prêt des installations et son accueil.

TOUR de TABLE des COMMISSIONS

Commission Technique

- Depuis le début de saison 2019 / 2020, 4 modules de formation organisés avec la présence de 53 stagiaires,
- Lors du match de la sélection de la Vienne le mercredi 9 octobre 2019 à Buxerolles, 15 joueurs présents et 1 absent excusé. A l'issue de ce match, un choix sera fait pour les rencontres Interdistricts de Floirac fin octobre,
- Un match entre les joueurs du pôle Espoirs de Châteauroux et Talence est organisé le mercredi 27 novembre 2019 au complexe sportif St Nicolas de Poitiers.

Commission du Statut de l'Arbitrage

- 33 clubs sont en infraction avec le Statut de l'Arbitrage dont 17 clubs de Départemental 5,
- 8 clubs évoluant en Championnat Régional sont également en infraction,
- A ce jour, 7 nouveaux arbitres ont suivi une formation initiale. Quatre sur 6 d'entre eux ont réussi leur examen. Les 2 qui ont échoué au 1er examen doivent le passer prochainement avec un nouveau candidat.

Commission de District d'Arbitrage

- Depuis le début de saison, quelques arbitres ne se sont pas déplacés sur leur match. Le Président de la CDA les a contactés,
- La transversalité entre les commissions de District d'Arbitrage, de Promotion de l'Arbitrage et de l'UNAF fonctionne bien.
  Le Président demande aux Présidents de la CDA et de la CDPA de planifier l'intervention des chargés de mission dans les clubs en infraction le plus rapidement possible.

Commission du Football Diversifié

- Foot à 8 : 20 équipes engagées à ce jour. Championnat en 2 phases avec une 1ère phase jusqu'en décembre 2019,
  Une réunion avec les clubs est programmée le mardi 7 janvier 2020,
- Un questionnaire sur les créneaux disponibles en salle a été adressé à tous les clubs. Un championnat pourra être envisagé en novembre 2019.

Commission des Terrains

- Suite à la réunion du mardi 8 octobre 2019 au Haillan, l'enveloppe du FAFA est de 840 000 € à laquelle il faut déduire 246 000 € de projets reportés de la saison dernière. Il reste donc 594 000 € pour les projets de cette saison 2019 / 2020 en sachant qu'une baisse des dotations concernera les vestiaires, clubs house et l'éclairage.
- Une aide de 16 600 € pour les vestiaires de St Julien l'Ars et de 3 300 € pour la sécurisation des installations de St Sauveur va être apportée,
- De Janvier à Juin 2020, 60 contrôles de terrain sont à effectuer.

Commission des Jeunes

- Le secrétariat de la commission est assuré par Françoise BERTON et Sébastien GAGNAIRE,
- Des journées de championnat sont reportées en raison de la Coupe Gambardella Crédit Agricole et de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U17,
- 4 clubs se sont manifestés pour du Foot à 8. La date de clôture des engagements est le 17 octobre 2019,
- La commission informe les membres du comité de Direction de l'arrêt du Challenge Jongleries.

Commission Féminine et de Féminisation

- La vice-présidence de la commission sera assurée par Audrey ARTUS,
- La journée de la Femme aura lieu le jeudi 21 mai 2020,
- 222 licenciées ont participé à la « Rentrée du Foot féminin » le samedi 6 octobre 2019 à Poitiers 3 Cités.

UNAF

- L'UNAF organise un tournoi Futsal pour les jeunes licenciés de moins de 23 ans à Civaux le samedi 26 octobre 2019.

Trésorier

- Les feuilles de frais de déplacement doivent être transmises au secrétariat pour paiement au plus tard 2 mois après le fait générateur,
- A compter du 1er juillet 2019, il sera facturé à l'IR2F 5 € par stagiaire et par jour de formation pour les frais variables,
- Toute absence non excusée à un stage de formation sera facturée 25 € par stagiaire et par jour de formation.

Questions et remarques diverses

- Isabelle TOURRAIS : un ancien arbitre officiel n'a pas à suivre la formation d'arbitre auxiliaire ni l'examen. Par contre, il sera convoqué à la fin de la 2ème année pour la formation et l'examen.

- Eric MAIOROFF rappelle la date de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Educateurs de Football le samedi 26 octobre 2019 au District.

- Jacques DANTAN informe les membres du Comité de Direction de la réunion des éducateurs présentés au BMF et de leurs tuteurs le vendredi 11 octobre 2019 au District.

- Jean Pierre BERNARD effectue un retour sur la rencontre Usson L'Isle – Brion du dimanche 6 octobre 2019 pour laquelle il était missionné par le District.

- Laurent LARBALETTE s'interroge sur le mail reçu par le club de Montmorillon sur la messagerie ZIMBRA concernant la société SPORTTOTAL qui va installer des caméras sur les terrains de Régional 1 afin de diffuser les matchs en direct.

- Tous les membres élus et cooptés vont recevoir un mail demandant leur taille afin d'être doté d'un même maillot au nom du District de la Vienne de Football.

Prochain Comité (spécial Finances) : lundi 18 novembre 2019 sur convocation

Le Président — La Secrétaire Générale

Stéphane BASQ — Béatrice MATHIEU

ANNEXE 1

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES du DISTRICT DE LA VIENNE				
Catégorie	**2018 2019 au 08/10/18**	**2019 2020 au 08/10/19**	**Evolution en nombre**	**Evolution en %**
Libre / Sénior	5 213	4 914	-299	-5,7
Libre / U19-U18	701	650	-51	-7,3
Libre / U17-U16	717	710	-7	-1,0
Libre / U15-U14	950	910	-40	-4,2
Libre / U13-U12	1 078	1 036	-42	-3,9
Libre / Foot Animation	2 726	2 403	-323	-11,8
Libre / Sénior F	489	543	54	11,0
Libre / U18F-U17F-U16F	195	218	23	11,8
Libre / U15F-U14F	168	196	28	16,7
Libre / U13F-U12F	145	154	9	6,2
Libre / Foot Animation F	218	209	-9	-4,1
Foot Entreprise	12	1	-11	-91,7
Futsal	18	10	-8	-44,4
Foot Loisir	223	214	-9	-4,0
PRATIQUANTS	**12 853**	**12 168**	**-685**	**-5,3**
Dirigeants	1 797	1 814	17	0,9
Dirigeantes	370	407	37	10,0
Educateur Fédéral / Animateur	173	239	66	38,2
Entraîneur / Moniteur	58	67	9	15,5
Arbitres	177	156	-21	-11,9
Ayant Droit	0	21	21	
TOTAUX	**15 428**	**14 872**	**-556**	**-3,6**

ANNEXE 2

Challenge de l'Ethique - Classement final saison 2018 / 2019

Départemental 1

		Total
1	LIGUGE 3	1
2	VICQ/G 1	2
3	BUXEROLLES ES 2	3
3	LUSIGNAN USM 1	3
5	CHASSEN-ST GEORGES 1	5
6	CHATEAU LARCHER 1	6
6	OZON 1	6
8	NIEUIL L ESPOIR 1	8
9	ANTRAN 1	9
10	MONTAMISE 1	10
11	NEUVILLE 2	11
12	POITIERS ASPTT 1	Forfait

Départemental 2

		Total
1	L ENVIGNE 1	1
2	LOUDUN 1	2
3	USSON-L ISLE 1	3
4	MONTMORILLON 3	4
5	NORD VIENNE 1	5
6	NOUAILLE 2	6
7	SMARVES 1936 FC 1	7
8	ROUILLE 1	8
9	BOIVRE 1	9
10	MIGNE AUXANCES 2	10
10	VIVONNE 1	10
12	SUD VIENNE-RG COUHE 1	12
13	ACG FOOT SUD 86 1	13
14	NAINTRE 2	14
14	BRION ST SECONDIN 1	14
16	BEAUMONT ST CYR 2	16
17	ST JULIEN L' ARS 1	17
18	CHAUVIGNY 3	18
19	VOUILLE 1	19
20	CENON/VIENNE 1	20
21	AVAILLES CHATEL 1	21
22	THURE BESSE 1	22
23	SEVRES ANXAUMONT 1	23
24	VERRIERES 1	24

Départemental 3

		Total
1	FLEURE 2	1
2	COUSSAY LES BOIS 1	2
3	BERUGES 1	3
4	ST GENEST AMB 1	4
4	LEIGNE/USSEAU 1	4
6	OYRE DANGE 2	6
7	BEAUMONT ST CYR 3	7
8	BIARD 1	8
9	MARIGNY ST LEGER 1	9
10	NIEUIL L ESPOIR 2	10
11	A.S.M 1	11
12	ANTRAN 2	12
13	CHATEL.PORTUGAIS 2	13
14	PAYROUX 1	14
14	POIT.ST.ELOI 1	14
16	CERNAY 1	16
16	ST BENOIT 2	16
18	MIREBEAU 1	18
18	SILLARS 1	18
18	ANTOIGNE 1	18
21	LUSIGNAN 2	21
22	MIGNALOUX BEAUV 2	22
23	FONTAINE LE COMTE 2	23
24	POITIERS CEP 1	24
25	E.S. LA PALLU 1	25
26	ST SAVIOL 1	26
27	POIT.BAROC	27
27	BRION ST SECOND 2	27
29	ST SAVIN ST GERM 2	29
30	CIVAUX 1	30
31	VALDIVIENNE 1	31
32	LEIGNES/FONT 1	32
33	POITIERS 3CIT 2	33
34	INGRANDES 1	34
34	ST MAURICE GENCAY 1	34
36	JAUNAY CLAN 1	36

Départemental 4

		Total
1	ST LEGER DE M 1	1
2	QUINCAY 1	2
2	LES ROCH./VIL 1	18
4	MIGNE AUXANCES 3	4
5	LOUDUN 2	27
6	CHAMPAGNE 1	6
7	AVANTON 1	33
8	VALDIVIENNE 2	8
8	CHAMPIGNY 1	36
8	MONCONTOUR 1	8
11	BOIVRE S.C. 2	37
12	NOUAILLE 3	12
12	NEUVILLE 3	12
14	POITIERS 3CIT 3	14
15	POITIERS GIBAUDERIE 1	15
16	CHATAIN 1	42
17	ST BENOIT 3	17
18	ST JULIEN L' ARS 2	18
19	POIT.ST.ELOI 2	19
20	CHATEAUNEUF TARGE 1	20
21	NAINTRE 3	21
21	SEVRES ANXAUMONT 2	21
23	ADRIERS 1	23
24	DISSAY 1	24
25	CHASSEN-ST GEORGES 2	25
26	POIT.PORTUG. 1	26
27	COULOMBIERS 1	27
28	MONTAMISE 2	28
28	CEAUX-LA ROCHE 1	28
30	PRESSAC 1	30
31	ST CHRISTOPHE 1	31
32	BONNEUIL M/ARCHIGNY 1	32
33	AVAILLES CHATEL 2	33
33	SOMMIERES/ST ROMAIN 1	33
33	JARDRES 1	33
36	VICQ/G. 2	36
37	PLEUMARTIN/ROCHE PO 1	37
38	E.S. LA PALLU 2	38
39	LA PUYE LA BUSSIERE 1	39
40	VERRIERES 2	80
40	ITEUIL 1	40
40	POITIERS ASAC 1	40
43	CHARROUX MAUPREVOIR 1	43
44	VOUNEUIL/BIARD 1	44
45	MAZEROLLES-LUSSAC 1	45
46	LA FERRIERE/MAGNE 1	46
47	ACG FOOT SUD 86 2	47
48	POITIERS ASPTT 2	Forfait

ANNEXE 3

CHALLENGE du MEILLEUR CLUB de JEUNES - saison 2018/2019

3ème Classement Intermédiaire

	CLUBS	FORMATIONS EDUCATEURS											PLATEAUX		JND	ACT	COMPET	AG	ACT	PEF	ETHIQUE	PENALITES		TOTAL
						CFF1			CFF2			MODULE												
		U7	Gar D	Gar P	U9	U9	U11	CERT	U13	U15	CERT	U17/U19	U7 U9			U11	2E PHASE		FEMININE			JONGLERIES		
													ORG	PART								U11	U13	
1	BUXEROLLES													400	150	300	350	400		330			200	1730
2	DISSAY	100					200						100	250	150	300	38	400		120			200	1458
3	LIGUGE	100						100					100	350	150	133	650	400				133	400	1450
4	AVAILLES en CHATELLERAULT												100	150	150	300	75	400						1175
5	A S M												100	100	150	200	12	400		180				1142
6	GJ VALLEES DU MIOSSON												100	250	150	400	175	400				200	200	1075
7	GJ FOOT SUD 86													300	150	400	150	400				400		1000
8	VOUNEUIL S/ BIARD	100						100					100	300		300	25	400				200	133	992
9	CHASSENEUIL ST GEORGES												100	150	150	300	75	400					200	975
10	JAUNAY CLAN							100					100	150	150	300	100	400		450		200	600	950
11	SAINT BENOIT												200	150	150	300	75			60				935
12	VIVONNE/CHATEAU LARCHER												100	200	150	150	18	400					100	918
13	BONNEUIL MATOURS												100	200	150	150	25	400					200	825
14	USSON/ISLE												100	350	150	100	25	400					300	825
15	VOUILLE												100	250	150	150	200			30			200	680
16	FONTAINE le COMTE												100	250	150	300	50	400					600	650
17	QUINCAY													300	150	100	25	400				200	133	642
18	GJ VAL de VONNE													300	150	400	150	400		30		400	400	630
19	GJ AVENIR 86												100	150	150	300	100	400					600	600
20	SUD VIENNE Région COUHE												100	100	150	300	100	400		30		200	400	580
21	SMARVES													350	150	133	66	400				133	400	566
22	SAINT GENEST												100	300	150	133	6					133		556
23	SAINT SAVIN												100	300	150	150	25	400				200	400	525
24	GJ VAL VERT															300	22	400				200		522
25	POITIERS St ELOI														150	300	50							500
26	NEUVILLE du POITOU												100	350	150	400	200	400		90		400	800	490
27	MIGNE AUXANCES													300	150	400	175	400	150			800	400	375
28	POITIERS ASAC							100						250	150	300	225	400		150		400	800	375
29	SENILLE ST SAUVEUR													150		100		400				300		350
30	ANTOIGNE												100	50	150	100	55	400				300	300	255
31	CHATELLERAULT S O	100									200			250	150	400	700	400		30		1200	800	230
32	LES TROIS MOUTIERS												100	150		66	12					133		195
33	CENON												100	200	150	300						600		150
34	MONTAMISE	100											100	200	150	150	37	400				500	500	137
35	CISSE												100	250	150	200	31	400				400	600	131
36	GJ 3 VALLEES 86													300	150	300	150	400		30		200	1000	130
37	BOIVRE SPORTING CLUB 2015	100											100	300	150	200	35					400	400	85
38	SEVRES ANXAUMONT													300	150	150	18	400				500	500	18
39	SAINT GERVAIS															200	10						200	10
40	CERNAY															133	6					133		6
41	VOUNEUIL S/ VIENNE															150	25						200	-25
42	VICQ S/GARTEMPE													150	150	150	25					200	400	-125
43	ADRIERS															100	25						300	-175
44	CHATELLERAULT PORTUGAIS													50		300	70					200	400	-180
45	BERUGES															100	25					200	133	-208
46	GJ VAL de CLOUERE													300	150	300	33					400	600	-217
47	POITIERS 3 CITES	100											100	50	150	400	225	400		30		1000	800	-345
48	NAINTRE												100	150	150	400	175					1000	600	-625
49	LOUDUN													200	150	300	200					400	1200	-750
50	LA PALLU													350	150	266	56	400	150			1133	1000	-761
51	MIREBEAU												100	150		300	45					800	600	-805
52	L'ENVIGNE													150		200	35					600	600	-815
53	POITIERS CEP 1892							200			200		100	100	150	200	33					600	1200	-817

ANNEXE 4

Challenge du Meilleur Club de Jeunes 2018/2019
Classement final

	CLUBS	CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES			CLASSEMENT DEFINITIF
		1er	2ème	3ème	
1	LIGUGE	1634	1967	1450	5051
2	GJ VALLEES DU MIOSSON	1450	2050	1075	4575
3	BUXEROLLES	600	2200	1730	4530
4	GJ FOOT SUD 86	1750	1775	1000	4525
5	JAUNAY CLAN	1400	2000	950	4350
6	VOUILLE	1500	1850	860	4210
7	POITIERS ASAC	1650	2100	375	4125
8	AVAILLES en CHATELLERAULT	800	1960	1175	3935
9	DISSAY	1050	1425	1458	3933
10	CHATELLERAULT S O	1600	2100	230	3930
11	VIVONNE / CHATEAU LARCHER	1400	1481	918	3799
12	FONTAINE le COMTE	1300	1615	650	3565
13	GJ VAL VERT	1500	1535	522	3557
14	GJ VAL de VONNE	600	2100	630	3330
15	A S M	900	1441	962	3303
16	USSON/ISLE	900	1520	825	3245
17	VOUNEUIL S/ BIARD	850	1350	992	3192
18	SUD VIENNE Région COUHE	1000	1375	580	2955
19	CHASSENEUIL ST GEORGES	500	1465	975	2940
20	QUINCAY	1184	1070	642	2896
21	SAINT BENOIT	650	1260	935	2845
22	GJ AVENIR 86	650	1575	600	2825
23	POITIERS 3 CITES	1250	1900	-345	2805
24	ANTOIGNE	850	1355	255	2460
25	POITIERS St ELOI	850	1040	500	2390

26	SAINT SAVIN	400	1455	525	2380
27	MONTAMISE	700	1505	137	2342
28	GJ 3 VALLEES 86	550	1650	130	2330
29	MIGNE AUXANCES	300	1625	375	2300
30	BONNEUIL MATOURS	900	570	825	2295
31	SMARVES	850	800	566	2216
32	LOUDUN	1000	1925	-750	2175
33	CISSE	650	1362	131	2143
34	BOIVRE SPORTING CLUB 2015	850	1110	85	2045
35	CENON	1000	820	150	1970
36	SEVRES ANXAUMONT	600	1315	18	1933
37	SAINT GENEST	500	640	556	1696
38	GJ VAL de CLOUERE	650	1240	-217	1673
39	NEUVILLE du POITOU	-350	1250	490	1390
40	POITIERS CEP 1892	850	1321	-817	1354
41	CHATELLERAULT PORTUGAIS	250	1255	-180	1325
42	LES TROIS MOUTIERS	400	641	195	1236
43	VOUNEUIL S/ VIENNE	400	760	-25	1135
44	SENILLE ST SAUVEUR	250	515	350	1115
45	NAINTRE	150	1550	-625	1075
46	LA PALLU	300	1525	-761	1064
47	VICQ S/GARTEMPE	300	835	-125	1010
48	SAINT GERVAIS	350	490	10	850
49	ADRIERS	650	305	-175	780
50	BERUGES	550	230	-208	572
51	L'ENVIGNE	500	855	-815	540
52	MIREBEAU	300	790	-805	285
53	CERNAY	-250	317	6	73

AVIS AUX CLUBS

Rappel des bonnes pratiques – Feuille de Match Informatisée (FMI)

- Du mardi au vendredi : La préparation des équipes doit être réalisée via **l'interface web** (*https://fmi.fff.fr*) **UNIQUEMENT**, par le club recevant **et** le visiteur

- Le samedi matin pour les rencontres du samedi après-midi et/ou le dimanche matin pour les rencontres du dimanche après-midi, 3 heures minimum ou plus avant le début de la rencontre, le club recevant se connecte à l'application **FMI avec sa tablette** et effectue une synchronisation qui va permettre de récupérer les compositions d'équipes de son club et celle de son adversaire.

- Lors de l'avant match, si vous n'avez pas réussi à récupérer votre préparation sur la tablette, il est inutile d'en préparer une autre et de la synchroniser.

En effet, les récupérations de préparation peuvent prendre jusque 3 heures. Merci d'ajuster ou de composer votre équipe directement dans la feuille de match, juste avant la validation de chaque équipe.

Attention, vous devez prendre en compte que toute préparation d'équipe effectuée sur *https://fmi.fff.fr* par le web sera redescendue sur la tablette entre 2 et 3 heures après.
Par contre, toute préparation d'équipe effectuée sur tablette, après avoir cliqué sur le bouton **TRANSMETTRE**, sera visible en temps réel sur le web (*https://fmi.fff.fr*).

N'hésitez pas à consulter les documents (guide utilisateur, frise chronologique et triptyque) pour vous aider et qui sont disponibles à partir du lien *https://fmi.fff.fr/assistance*, rubrique 1 - documentations.

Réunion de lancement Futsal

Le District de la Vienne va mettre en place un championnat de futsal séniors masculin à compter de novembre prochain.

Avec ou sans salle, si vous êtes intéressés, une réunion préparatoire aura lieu le **JEUDI 24 OCTOBRE 2019 à 19 heures** au siège du District de la Vienne.

Pour une parfaite organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire en adressant un mail à district@foot86.fff.fr en nous précisant le nombre de participant(s).

Organigramme général Club

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes qui vous a été adressé sur Zimbra et de les retourner par mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) **AVANT le Vendredi 15 Novembre.**

Engagements championnats U14-U17 Féminines à 11 – 2ème phase LFNA

Les modalités d'inscription et de participation à la deuxième phase du championnat U14-U17 Féminin à 11 géré par la LFNA.

Modalités d'accessions à la fin de la première phase et autres :

1. Les équipes finissant premières et deuxièmes de chacune des 10 poules et les quatre meilleurs 3èmes de l'ensemble des 10 poules seront versées en Niveau 1 (24 équipes : 4 poules de 6 équipes).

2. Les autres équipes seront versées en Niveau 2, lesquelles pourront être complétées par de nouvelles engagées en seconde phase. Possibilité d'engager de nouvelles équipes (en mentionnant le terrain utilisé et les éventuelles alternances/jumelages avec d'autres équipes) **jusqu'au 20 octobre 2019 dernier délai.**

Cette deuxième phase par niveaux (1 et 2) et géographique aura lieu entre le 16/11/2019 et le 14/12/2019, en matches aller seulement.

Tous les matchs non-joués à la date de fin de chaque phase ne seront pas pris en compte pour l'organisation de la phase suivante.

Merci de noter que les nouvelles équipes engagées pour les deuxièmes ou troisième phases seront automatiquement intégrées au Niveau 2.

N'attendez pas, nouvelles équipes : engagez-vous !!!

Rappel n°1 : les équipes ayant participé à la première phase seront automatiquement engagées en seconde phase, **sauf avis contraire par écrit de leur part**.

Rappel n°2 **: utilisation de la FMI (tablette) pour ce championnat U14-U17 Féminin à 11**. Merci aux clubs d'effectuer les paramètres nécessaires à sa bonne utilisation.

Engagements U11-U13F (géré par le District 86)

Attention : toutes les équipes engagées en 1ère phase le sont automatiquement pour la 2ème phase. À l'exception de celles qui se sont retirées de la compétition et évidemment des nouvelles équipes qui devront faire leur engagement **par la messagerie ZIMBRA avant le 20/10/19**.

Réunions de secteurs – Saison 2019/2020

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui se termineront le Lundi 28 Octobre 2019. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

Dates des réunions par secteur – Début des réunions 19h00

Secteur 3 – **Lundi 28 Octobre 2019 à Châtellerault** – *Salle de la Gornière, 15 rue de la Gornière*
86100 CHATELLERAULT

Secteurs 5 et 6 – Vendredi 18 Octobre 2019 à Valdivienne – *Salle du gymnase des Genêts – St Martin la Rivière*
86300 VALDIVIENNE

Secteur 9 – Vendredi 25 Octobre 2019 à Jaunay-Clan – *Salle à droite de l'entrée du complexe sportif Avenue Gérard Girault* **86130 JAUNAY CLAN**

Secteur 10 – Lundi 21 Octobre 2019 à Mignaloux – *Salle des Magnals, 192 allée des Magnals*
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Un mail de convocation aux clubs concernés sera adressé en amont de chaque réunion de secteur.

Accompagnateurs d'arbitres

Vous êtes dirigeant, éducateur,… et vous souhaitez accompagner des nouveaux arbitres sur leurs premiers matchs, n'hésitez pas à transmettre un mail au District (district@foot86.fff.fr).

Devenir Arbitre en 2019/2020

Tu as au moins 13 ans ? Tu aimes le football ? Alors l'arbitrage est peut-être fait pour toi.

Tout au long de la saison, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations pratiques et théoriques qui te permettront de devenir arbitre officiel ! En quelques jours, nos formateurs certifiés des districts t'apprendront les bases de la fonction d'arbitre de Football.

Vous trouverez le calendrier des Formations Initiales Arbitres par Mois dans « Informations diverses » du présent journal.

Liste des formations d'arbitre pour la saison 2019/2020 :

- FIA Mineurs Le Haillan – 24 au 26.10.2019
- FIA Mineurs Limoges – 25 au 27.10.2019
- FIA Tartas – 25 au 27.10.2019
- FIA Mineurs Tartas – 31.10 au 02.11.2019
- FIA Bugeat – 01 au 03.11.2019
- FIA Puymoyen – 08 au 10.11.2019
- FIA Guéret – 09 au 11.11.2019
- FIA Le Haillan – 15 au 17.11.2019
- FIA Pau – 22 au 24.11.2019
- **FIA Poitiers – 29.11 au 01.12.2019**
- FIA Bugeat – 06 au 08.12.2019
- FIA Le Haillan – 13 au 15.12.2019
- FIA Tartas – 13 au 15.12.2019
- FIA Le Temple – 27 au 29.12.2019
- FIA Mineurs Le Haillan – 02 au 04.01.2020
- **FIA Poitiers – 03 au 05.01.2020**
- FIA Limoges – 10 au 12.01.2020
- FIA Puymoyen – 10 au 12.01.2020
- FIA Marsac – 17 au 19.01.2020
- FIA Le Haillan – 24 au 26.01.2020
- FIA Tartas – 24 au 26.01.2020

AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification concernant une désignation. Sinon, votre demande ne sera pas actée et prise en considération comme excuse (dans le cas d'une indisponibilité).

AVIS AUX EDUCATEURS

Formations de Cadres 2019/2020

Vous trouverez dans « Informations diverses » du présent journal, le calendrier des formations d'éducateurs pour la saison 2019/2020.
Il vous suffit désormais de vous inscrire en ligne en cliquant sur le lien : https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/
Pour toutes informations complémentaires, une seule adresse : ir2f@lfna.fff.fr
Bon début de saison à tous et à très bientôt sur les formations du 86 !

Organigramme général Club

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes qui vous a été adressé sur Zimbra et de les retourner par mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) **AVANT le Vendredi 15 Novembre.**

COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 16 octobre 2019
Procès-verbal n° 11

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE
Excusé M. Gérard MOUSSAC.

****

Approbation du PV n° 10 sans modification.

****

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1		1	07/09/19	21685531	Verrières (1)	Chasseneuil St Georges (1)		à fixer
D4	D	1	07/09/19	21700515	Adriers (1)	Verrières (2)		à fixer

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1		3	29/09/19	21819537	St Romans les Melle (1)	Migné Auxances (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D1		4	13/10/19	21819544	St Cerbouille (1)	St Romans les Melle (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D2	A	4	13/10/1	21818641	Dissay (2)	Mirebeau (1)	Match de Coupe Nouvelle-Aquitaine	dimanche 24/11/19 à 15h
U11/13	A	1	14/09/19	21904579	Thouars (1)	Pays Argentonnais (1)	Non joué	avant le 19/10/19
U11/13	E	1	14/09/19	21904904	Lusignan (1)	Chauray (1)	Accord des 2 clubs	mercredi 16/10/19

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention
- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

Les joueurs mutés (provenant des autres Districts) ne sont pas encore enregistrés.

ACG Foot Sud 86
Antran
Beaumont St Cyr
Boivre
Bonnes
Buxerolles
Cenon sur Vienne
Charroux Mauprévoir
Château Larcher
Châtellerault Portugais
Châtellerault Réunionnais
Châtellerault SO
Coussay les Bois
Dissay
Fleuré
Fontaine le Comte
Jardres
La Ferrière Airoux
Latillé
Leigné sur Usseau
Ligugé
Loudun
Lusignan
Marigny St Léger
Mazerolles Lussac / Sillars
Mignaloux Beauvoir
Moncontour
Montamisé
Montmorillon
Naintré
Neuville
Nouaillé
Poitiers 3 cités
Poitiers Asac
Poitiers Gibauderie
Rouillé
St Benoît
St Christophe
St Savin St Germain
St Saviol
Val de Boutonne
Valdivienne
Verrières

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 21699475 : Migné Auxances (2) – Thuré Besse (1) en poule A du 20/10/19
En raison de la fixation d'un match de Coupe de France Féminine, la rencontre en rubrique se déroulera à 13h15.

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 21699737 : Avanton (1) – Antran (2) en poule A du 06/10/19
Évocation
La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 10 du 09/10/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe d'Antran (2) d'un joueur (licence n° 1192416476) en état de suspension.
Considérant que le club d'Antran a été informé et a formulé ses observations par écrit (courriel du 14/10/19 à 09h50)
Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par :
- la Commission Départementale de Discipline du 26/09/19 d'un match de suspension (3ème avertissement) à compter du 03/06/19
- la Commission Régionale de Discipline du 25/08/19 de trois matchs de suspension à compter du 26/08/19.
- la Commission Régionale de Discipline du 26/09/19 d'un match de suspension à compter du 21/09/19

Considérant la réponse du service juridique de la FFF par courriel en date du 16/10/19 qui indique que le joueur en cause devait purger 5 matchs au total (1+3+1).
Considérant que l'équipe d'Antran (2) n'a joué que quatre (4) matchs depuis cette date (en championnat les 08 et 21/09/19, en Coupe Louis David les 15 et 29/09/19).
Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Antran (2) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe d'Avanton (1) avec 3 buts à 0.
Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club d'Antran.
Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 21700403 : Nouaillé (3) – Vouneuil sous Biard (1) en poule C du 20/10/19
En raison de la fixation d'un match de Coupe de France Féminine, la rencontre en rubrique se déroulera à 13h15.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 21700797 : Châtellerault Réunionnais (1) – Vouneuil sur Vienne (1) en poule B du 20/10/19
Demande du club de Vouneuil sur Vienne (Courriel du 14/10/19 à 08h03) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 21700927 : Haims (1) – Montmorillon (4) en poule C du 20/10/19
Demande du club d'Haims (Courriel du 16/10/19 à 12h18) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

U 15

Match n° 22041131 : Beaumont / Dissay (1) – Buxerolles (1) en Départemental 2 poule B du 28/09/19
Évocation
La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 09 du 02/10/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Buxerolles (1) d'un joueur (licence n° 2546272888) en état de suspension.
Considérant que le club de Buxerolles a été informé et n'a pas formulé d'observations par écrit.
Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline du 03/07/19 de deux matchs de suspension à compter du 26/05/19 avec le club du Stade Poitevin.
Considérant que l'équipe de Buxerolles (1) n'a joué aucun match depuis cette date (forfait en Challenge le 21/09/19).
Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Buxerolles (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Beaumont / Dissay (1) avec 3 buts à 0.
Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de Buxerolles.
Dossier classé.

U 13

Match n° 21885077 : Ligugé (1) – Stade Poitevin (1) en Départemental 1 du 14/09/19
Courriel de confirmation de réserve du club de Ligugé (16/09/19 à 20h21).
Réserve sur la qualification de l'ensemble des joueurs du Stade Poitevin ne pouvant vérifier la qualification et l'identité des joueurs car le Stade Poitevin n'a pas présenté les licences de leur équipe.
Reçu le rapport de M. JAMONNEAU Lenaïc (arbitre de la rencontre) (24/09/19 à 11h41).

Après réception des rapports demandés et étude du dossier, la Commission avait décidé de recevoir les deux clubs au District le mercredi **16 octobre 2019 à 19h** :

Présents pour le club de Ligugé : M. GONZALEZ Eric (Responsable de l'école de Foot) et M. DEMARCONNAY Cédric (Dirigeant responsable de l'équipe).
Excusés pour le club de Ligugé : M. MALLECOT Olivier (Président du club) et M. JAMONNEAU Lenaïc (arbitre de la rencontre)

Présents pour le club du Stade Poitevin : M. NIBAUDEAU Jean-Michel (Vice-président du club) et M. AUZANNET Corentin (Dirigeant responsable de l'équipe).
Excusés pour le club du Stade Poitevin : M. DUBOIS Régis (Président du club)

Rappel des faits :
- Non utilisation de la FMI, probablement due à la nouvelle version.
- Réserve du club de Ligugé.

Considérant que l'équipe du Stade Poitevin n'a pas été informée de la rédaction de la réserve (non signée par l'éducateur responsable de l'équipe du Stade Poitevin).
Considérant que l'équipe du Stade Poitevin n'a pas présenté la liste avec photos de ses licenciés
Considérant que l'arbitre de la rencontre n'a pas demandé à l'éducateur responsable de l'équipe du Stade Poitevin le document ou l'application Foot Compagnon permettant la vérification des licenciés.
Considérant, après vérification des licenciés des deux clubs que tous étaient réglementairement qualifiés à la date de la rencontre.
Pour ces motifs, la Commission décide de donner le **match à rejouer avec uniquement des joueurs qualifiés le jour de la première rencontre**.
Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour fixer une nouvelle date de rencontre.
La Commission invite les clubs à plus de vigilance dans la préparation et l'établissement des feuilles de match.
Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ

.
La Commission constate encore cette saison que des clubs ne respectent pas les règlements et surtout sur le surclassement des joueuses U16F et U17F.

Rappel du règlement :

Article 26.B des RG de la LFNA
4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17
Les joueurs U17sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la FFF** (surclassement), peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.
Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.
Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.
5/ Pour les joueuses U16
Ces joueuses, sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la FFF**, (surclassement), peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.
Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales. Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.

Sanctions :
En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux articles 22 à 26 des présents règlements (LFN-A), le club fautif aura match perdu par pénalité dans le respect des conditions prévues à l'article 171 des Règlements Généraux de la FFF.

****

Match n° 21819535 : St Cerbouillé (1) – Parthenay Viennay (1) en départemental 1 du 22/09/19
Évocation.
La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 25/09/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de St Cerbouillé (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2546796810) non qualifiée (non surclassée).
Considérant que le club de St Cerbouillé a été informé et n'a pas formulé d'observations par écrit.
Considérant que la joueuse en cause n'a été surclassée que le 26/09/19 et ne pouvait donc pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique.
Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Cerbouillé (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Parthenay Viennay (1) avec 3 buts à 0.
Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de St Cerbouillé.
Dossier classé.

Match n° 21818641 : Dissay (2) – Mirebeau (1) en Départemental 2 poule A du 13/10/19
Match reporté au dimanche 24/11/19 à 15h, ces équipes ne participant pas à la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine.

Match n° 21818696 : Stade Poitevin (1) – Vouneuil / Béruges (1) en poule C du 29/09/19
Courriel de réclamation du club de Vouneuil sous Biard (30/09/19 à 16h14).
La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 10 du 09/10/19
Considérant, après vérifications de la date d'enregistrement des licences auprès des services habilités de la ligue des joueuses licenciées hors période mentionnées sur la feuille de match, qu'aucune ne doit être prise en compte en tant que telle.
Pour ces motifs, dit la réclamation d'après match non fondée.
Compte tenu des circonstances, la commission ne percevra pas les droits de réclamation de la part des clubs.
Dossier classé.

Match n° 21818701 : Lusignan (2) – Stade Poitevin (1) en Départemental 2 poule C du 13/10/19
Courriel de confirmation de réserve du club de Lusignan (14/10/19 à 12h48)
Réserve sur la qualification et/ou la participation de la joueuse/des joueuses Chiara MORDENTI, Maissane ANGATAHI, Marie Adeline THEBAULT, Honorine DABIN, Alice MAROT, Lucie ROUSSEAU, Capucine N'DABIAN, Julie BRUNET, Martine GAGNON, Sarah BOITEAU, Bérangère SALIN, Charlotte PADELLEC, Claire SOMAN, Agathe FOURRE du Stade Poitevin pour le motif suivant : sont inscrites sur la feuille de match plus de 2 joueuses mutées hors période.
La Commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.
Jugeant en premier ressort,
Considérant, après vérifications de la date d'enregistrement des licences auprès des services habilités de la Ligue des joueuses licenciées hors période mentionnées sur la feuille de match, qu'aucune ne doit être prise en compte en tant que telle.
Pour ces motifs, dit la réserve non fondée.
Compte tenu des circonstances, la commission ne percevra pas les droits de réserve de la part des clubs.
Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

Courriel du club de Migné Auxances (14/10/19 à 09h41) **et du club de Neuville** (15/10/19 à 18h23)
Pris note de l'engagement, pour la deuxième phase, d'une équipe en entente avec le club de Neuville.
La Commission demande aux deux clubs de remplir le formulaire d'entente, à recevoir avant le début de la compétition.

Courriel du club de La Chapelle Bâton (16/10/19 à 11h32)
Pris note de l'engagement, pour la deuxième phase, d'une équipe (3).

Match n° 21904579 : Thouars (1) – Pays Argentonnais (1) en poule A du 14/09/19
Accord des deux clubs pour fixer la rencontre au samedi 02/11/19.
La dernière journée de championnat étant fixée au samedi 19/10/19, la Commission ne peut pas accepter cette nouvelle date. De plus, le premier match de la 2ème phase est prévu le samedi 09/11/19. La rencontre sera donnée perdue par pénalité aux deux équipes.

Match n° 21904588 : Bressuire (1) – Thouars (1) en poule A du 12/10/19
Courriel du club de Thouars (11/10/19 à 19h53)
1er forfait de l'équipe de Thouars (1) (sans déplacement)
Amende de 10€ au club de Thouars.

Match n° 21904590 : Parthenay Viennay (1) – Pays Argentonnais (1) en poule A du 12/10/19
Courriel du club de Parthenay Viennay (11/10/19 à 12h02)
1er forfait de l'équipe de Parthenay Viennay (1) (sans déplacement de Pays Argentonnais (1))
Amende de 10€ au club de Parthenay Viennay.

Match n° 21904869 : Vicq sur Gartempe (1) – Buxerolles (1) en poule C du 14/09/19
Courriel du club de Buxerolles (11/10/19 à 11h01)
Cette journée étant la première du championnat, la Commission accepte de retirer l'amende de 10€ pour forfait.

FESTIFOOT FÉMININ

1er tour du 09 novembre 2019
Rendez-vous des équipes à 14h - Début des rencontres à 15h

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
ASM (1)	AVAILLES EN CHATEL (1)	CENON SUR VIENNE (1)	BUXEROLLES (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)	GJ VVM / CHAUVIGNY (1)	GJ des 3 VALLÉES (1)	LA CHAPELLE BÂTON (1)
JAUNAY CLAN (1)	POITIERS 3 CITES (1)	LA PALLU (1)	LUSIGNAN (1)
POITIERS STADE (1)	VICQ SUR GARTEMPE (1)	POITIERS ASAC (1)	MONTMORILLON (1)

Club recevant

Chaque équipe aura droit à 12 joueuses inscrites sur la feuille de match.
Seules les joueuses U13F, U12F et U11F (dans la limite de 3 joueuses) peuvent participer à cette compétition.

Attention : A l'issue des contrôles des feuilles de match, les équipes classées 1ère et 2èmes de chaque poule seront qualifiées

Durée des rencontres : Si poules de 4 : 2 x 10 minutes (3 matchs = 60 minutes)
Si 1 absent : 2 x 15 minutes (2 matchs = 60 minutes)

Toutes les joueuses participantes devront OBLIGATOIREMENT être licenciées F.F.F pour la saison 2019/2020 et les clubs (ou groupements) devront être en mesure de présenter une liste, sous format papier avec photos ou via l'application Footclub Compagnon.

FINALE DEPARTEMENTAL **:** 8 équipes seront qualifiées à l'issue du 1er tour. **le samedi 04 avril 2020**

COUPE du POITOU à 11

Courriel du club de Vouneuil sous Biard (14/10/19 à 23h01) souhaitant engager son équipe dans la compétition.
La Commission enregistre cette demande.

Remarque : la date limite des engagements étant dépassée, les clubs ne peuvent plus le faire sur Footclubs.

Rappel du PV n° 10 de la Commission du 02/10/19.

→ A ce jour, les équipes de Châtellerault SO (2) et Loudun (1) ne sont pas engagées.
Si ces équipes souhaitent participer à cette compétition, elles peuvent encore le faire par la **messagerie Zimbra** avant le **mercredi 23 octobre 2019.**

→ L'équipe de Cenon / Vouneuil sur Vienne (1) est engagée dans cette compétition bien que participant au championnat féminin à 8 ainsi qu'à la Coupe du Poitou à 8.
Si cette équipe ne souhaite plus participer à cette compétition et éviter les pénalités financières, elle peut encore le faire par la **messagerie Zimbra** avant le **mercredi 23 octobre 2019.**

Rappel : le 1er tour de la Coupe du Poitou à 11 est prévu le dimanche 15 décembre 2019.

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 22043513 : Colombiers (1) – Bonnes (3) du 29/09/19
Courriel du club de Colombiers (14/10/19 à 08h02) signalant avoir réglé les frais d'arbitrage pour la rencontre en rubrique.
La somme de 54.80€ sera créditée au club de Colombiers et débitée à l'arbitre.
Dossier classé.

Match n° 22083255 : Jouhet Pindray (1) – Montmorillon (3) du 13/10/19
Courriel de l'arbitre de la rencontre M. BOUE Alexandre (15/10/19 à 22h15 signalant la blessure (Thorax) du joueur n° 2 ALLIO Geoffrey
Feuille de match rectifiée.
Dossier classé.

Match n° 22083257 : Moncontour (1) – Antran (2) du 13/10/19
Courriel de l'arbitre de la rencontre M. BEN SAÏD Hassan (14/10/19 à 00h36 signalant une erreur sur le score de la rencontre à savoir 0 à 4 (au lieu de 4 à 0).
Feuille de match rectifiée.
Dossier classé.

COUPE LOUIS DAVID : 4ème tour le 27/10/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
84	AVAILLES en CHATEL (1)	D2 A	VICQ SUR GARTEMPE	D 1	
85	BOIVRE (1)	D2 A	VOUILLE (1)	D3 B	
86	BUXEROLLES (2)	D 1	MARIGNY ST LEGER (1)	D2 A	
87	DISSAY (1)	D4 A	JAUNAY CLAN (1)	D3 B	
88	INGRANDES / ANTOIGNE (1)	D3 A	CERNAY ST GENEST (1)	D2 A	
89	JOUHET PINDRAY (1)	D5 C	SÈVRES ANXAUMONT (1)	D2 B	
90	LA PALLU (1)	D3 B	BEAUMONT ST CYR (2)	D2 A	
91	LOUDUN (1)	D2 A	L'ENVIGNE (1)	D 1	
92	MAZEROLLES / LUSSAC / SILLARS (1)	D3 C	MONTAMISE (1)	D2 A	
93	MIGNE AUXANCES (2)	D2 A	AVANTON (1)	D3 A	
94	MIREBEAU (1)	D3 A	NORD VIENNE (1)	D2 A	
95	PAYROUX (1)	D3 C	LUSIGNAN (1)	D 1	
96	POITIERS BAROC (1)	D4 C	NIEUIL L'ESPOIR (1)	D 1	
97	POITIERS GIBAUDERIE (1)	D3 B	CHAUVIGNY (3)	D2 A	
98	POITIERS ST ELOI (1)	D3 C	POITIERS 3 CITES (1)	D 1	
99	ROUILLE (1)	D2 B	VIVONNE (1)	D3 C	
100	SMARVES – ITEUIL (1)	D2 B	FONTAINE LE COMTE (2)	D3 C	
101	SOMMIÈRES ST ROMAIN (1)	D4 D	SUD VIENNE reg. COUHE (1)	D3 C	
102	ST JULIEN L'ARS (1)	D2 B	VERRIERES (1)	D 1	
103	ST SAVIOL (1)	D4 D	CHÂTEAU LARCHER (1)	D1	
104	THURE BESSE (1)	D2 A	ANTRAN (2)	D3 A	

Organisation du 4ème tour de la Coupe Louis David : 42 équipes

26 équipes qualifiées 3ème tour de la Coupe Louis DAVID.

15 équipes éliminées au 4ème tour de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

1 équipe exempte du 3ème tour.

Soit un nombre de matches au 4ème tour de 21

La commission constitue 4 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

Match n° 22083382 : Journet (1) – Angloise (1) du 13/10/19
Courriel du club d'Angloise (12/10/19 à 11h42)
Forfait de l'équipe d'Angloise (sans déplacement)
L'équipe de Journet (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club d'Angloise

Match n° 22083383 : La Chapelle Viviers (1) – Vouneuil sur Vienne (1) du 12/10/19
Courriel du club de La Chapelle Viviers (13/10/19 à 13h25) signalant un problème lors de la transmission de la FMI.
La Commission demande aux deux clubs pour le **mercredi 23 octobre 2019** au plus tard :
- La composition de votre équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Les éventuelles sanctions et blessures.
- Le nom du capitaine
- Le nom de l'arbitre central, des arbitres assistants et du délégué
La Confirmation du résultat de la rencontre.

Dossier en instance.

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU: 2ème tour le 27/10/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
25	ADRIERS (1)	D4 D	JOURNET (1)	D5 C	
26	BOURESSE (1)	D5 E	POITIERS BEAULIEU (1)	D5 E	
27	BUXEUIL (1)	D5 B	LAVOUX-LINIERS (1)	D5 D	
28	CHAMPAGNE (1)	D4 D	BLANZAY (1)	D5 E	
29	CHATAIN (1)	D4 D	LA FERRIÈRE AIROUX (1)	D5 E	
30	CHÂTELLERAULT C9 (1)	D6 C	BONNEUIL / ARCHIGNY (1)	D4 B	
31	CHÂTELLERAULT REUNIONNAISE (1)	D5 B	BONNES (1)	D4 C	
32	CISSE (1)	D5 F	MONCONTOUR (1)	D4 A	
33	COLOMBIERS (1)	D6 B	LA PUYE LA BUSSIERE (1)	D4 C	
34	CROUTELLE (1)	D5 D	VOUNEUIL SOUS BIARD (1)	D4 C	
35	LES ORMES (1)	D5 B	PLEUMARTIN LA ROCHE (1)	D4 B	
36	MONTS SUR GUESNES (1)	D6 A	ST CHRISTOPHE (1)	D4 A	
37	MOUTERRE / 3 MOUTIERS (1)	D5 A	ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (1)	D4 A	
38	ORCHES (1)	D6 A	CEAUX LA ROCHE (1)	D4 A	
39	POITIERS PORTUGAIS (1)	D4 B	QUINCAY (1)	D4 A	
40	SAMMARCOLLES (1)	D6 A	COUSSAY (1)	D4 A	
41	SAVIGNE / ACG (1)	D6 F	PRESSAC (1)	D4 D	
42	ST MAURICE GENCAY (1)	D4 D	LA CHAPELLE VIVIERS (1)	D5 C	
			VOUNEUIL SUR VIENNE (1)	D5 B	
43	VALENCE EN POITOU COUHE (1)	D5 E	CHARROUX MAUPREVOIR (1)	D4 D	
			MILLAC (1)	D6 E	
44	VERNON (1)	D5 D	JARDRES (1)	D4 C	
45	VOUZAILLES (1)	D5 F	ASM FC (1)	D4 A	

Organisation du 2ème tour JR : 42 équipes

24 qualifiés du 1er tour
1 exempt du 1er tour
17 éliminés du 3ème tour de la Coupe Louis DAVID.

Soit un nombre de matches au 2ème tour de 21

La commission constitue 4 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

CHALLENGE des RÉSERVES

Match n° 22083649 : Biard (2) – Béruges (2) du 13/10/19
Courriel du club de Béruges (12/10/19 à 17h25)
Forfait de l'équipe de Béruges (2) (sans déplacement)
L'équipe de Biard (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club de Béruges.

Match n° 22083667 : Loudun (2) – ASM (2) du 12/10/19
Courriel de réserve du club de l'ASM (13/10/19 à 09h46) non inscrite sur la feuille de match.
Réserve sur la participation du joueur n°7 du FC Loudun Monsieur John Hébert qui a participé à la séance des tirs aux buts. Ce joueur était sur le banc des remplaçants à la fin du temps réglementaire. Le règlement ne l'autorise pas.
Dossier transmis à la Commission de District d'Arbitrage pour suite à donner.
Dossier en instance.

Match n° 22083801 : Mazerolles-Lussac / Sillars (2) – St Savin St Germain (3) du 12/10/19
Courriel du club de St Savin St Germain (12/10/19 à 13h28)
Forfait de l'équipe de St Savin St Germain (3) (sans déplacement)
L'équipe de Mazerolles-Lussac / Sillars (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club de St Savin St Germain.

Match n° 22083802 : Mirebeau (2) – Cernay St Genest (2) du 13/10/19
Courriels des clubs de Mirebeau (12/10/19 à 18h01) et Cernay St Genest (12/10/19 à 21h06)
Forfait de l'équipe de Mirebeau (2) (sans déplacement de Cernay St Genest (2))
L'équipe de Cernay St Genest (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club de Mirebeau.

Match n° 22083818 : Vivonne (2) – St Saviol (2) du 13/10/19
Courriel du club de St Saviol (11/10/19 à 12h10)
Forfait de l'équipe de St Saviol (2) (sans déplacement)
L'équipe de Vivonne (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club de St Saviol.

CHALLENGE des RÉSERVES : 4ème tour le 27/10/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
53	CHASSENEUIL ST GEORGES (2)	D3 A	VICQ SUR GARTEMPE (2)	D4 B	
54	CHAT PORTUGAIS (3)	D5 B	AVAILLES en CHATEL (2)	D4 B	
55	CHÂTEAU LARCHER (2)	D4 D	FONTAINE LE COMTE (3)	D5 D	
56	CIVAUX (2)	D5 C	BUXEROLLES (3)	D4 B	
57	INGRANDES / ANTOIGNE (2)	D4 B	JAUNAY CLAN (2)	D4 A	
58	L'ENVIGNE (2)	D5 A	LA PALLU (2)	D5 B	
59	LOUDUN (2)	D4 A	CERNAY – ST GENEST (2)	D3 A	
	ASM FC (2)	D5 A			
60	MARIGNY ST LÉGER (2)	D5 F	BEAUMONT ST CYR (3)	D3 B	
61	MONTAMISE (2)	D5 F	POITIERS CEP 1892 (2)	D4 C	
62	MONTMORILLON (4)	D5 C	MAZEROLLES / LUSSAC (2)	D4 C	
63	NORD VIENNE (2)	D5 A	LEIGNE SUR USSEAU (2)	D4 B	
64	POITIERS 3 CITES (2)	D3 B	VALDIVIENNE (2)	D4 C	
65	ROUILLE (2)	D5 D	ACG FOOT SUD 86 (2)	D3 C	
66	VERRIÈRES (2)	D4 D	SÈVRES ANXAUMONT (2)	D4 C	
67	VIVONNE (2)	D4 D	BIARD (2)	D5 F	
68	VOUNEUIL SOUS BIARD (2)	D5 D	BRION - ST SECONDIN (2)	D3 C	

Organisation du 4ème tour CHR : 32 équipes

32 équipes vainqueurs du 3ème tour

Soit un nombre de matches au 4ème tour de 16

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 22084083 : Château Larcher (3) – Latillé / Béruges (2) du 13/10/19

Courriel du club de Château Larcher (13/10/19 à 13h03) signalant avoir eu un appel du club de Latillé / Béruges l'informant de son forfait.
Forfait de l'équipe de Latillé / Béruges (2) (sans déplacement)
L'équipe de Château Larcher (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Amende de 31€ au club de Latillé.

Match n° 22084085 : Nieuil l'Espoir (4) – Nalliers (2) du 13/10/19

Courriel de confirmation de réclamation du club de Nalliers (14/10/19 à 07h44)
Réclamation sur la participation à ce match de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Nieuil l'espoir (4) susceptible d'avoir participer à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour.
La commission prend connaissance de la réclamation confirmée pour la dire recevable.
Jugeant en premier ressort,
Considérant que les équipes de Nieuil l'Espoir (1) et (2) jouaient ce même week-end.
Considérant, après vérification de la feuille de match du 06/10/19 : Béruges (2) – Nieuil l'Espoir (3) qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique, n'a participé en équipe supérieure.
Pour ce motif dit la réserve non fondée, l'équipe de Nieuil l'Espoir (4) est qualifiée pour la suite de la compétition.
Les droits de confirmation de réclamation (38 €) seront imputés au club de Nalliers
Dossier classé

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE: 3ème tour le 27/10/19

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.	résultats
30	AVAILLES / PRESSAC (1)	D6 E	MAGNE (1)	D6 F	
31	COUSSAY / MIREBEAU (2)	D6 A	SENILLE ST SAUVEUR (2)	D6C	
32	COUSSAY LES BOIS (2)	D6 C	ANTRAN (3)	D6 B	
33	JOURNET (2)	D6E	NIEUIL L'ESPOIR (4)	D6F	
34	LATHUS SAULGE (1)	D6 E	JARDRES (2)	D6 D	
35	LAVOUX LINIERS (2)	D6 D	ADRIERS (2)	D6 E	
36	MILLAC (1)	D6 E	VIVONNE (3)	D6F	
37	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (2)	D6C	VELLECHES / LEIGNE (1)	D6 B	
38	QUEAUX MOUSSAC / VERRIÈRES (1)	D6 E	CHÂTEAU LARCHER (3)	D6F	
39	SANXAY (1)	D6 G	NOUAILLE (4)	D6D	
40	ST REMY SUR CREUSE (1)	D6 B	ANGLOISE (1)	D6 C	
41	USSEAU (1)	D6 B	L'ENVIGNE (3)	D6A	
42	VENDELOGNE (2)	D6G	CROUTELLE (2)	D6D	

Organisation du 3ème tour: 26 équipes.

12 équipes qualifiées du 2ème tour,
4 équipes éliminées du 3ème tour du Challenge des Réserves,
10 équipes éliminées du 1er tour de la Coupe Jolliet Rousseau

Soit un nombre de matches au 3ème tour de 13

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 21818701 : Lusignan (2) – Stade Poitevin (1) en Féminines à 11 Départemental 2 poule C.
- Match n° 22083258 : Neuville (3) – Jaunay Clan (1) du 12/10/19 en Coupe Louis David.
- Match n° 22083400 : Queaux Moussac / Verrières (1) – St Maurice Gençay (1) en Coupe Jolliet-Rousseau.
- Match n° 22083809 : Rouillé (2) – Lusignan (2) en Challenge des Réserves.
- Match n° 22084088 : Senillé-St Sauveur (2) – La Pallu (3) en Challenge Marcel Renaudie

DIVERS

Courriels des clubs de Lusignan, Mirebeau, Pays Argentonnais, Pressac, Sillars, St Benoît, Thouars et Valdivienne :
Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel de la LFNA suite au courriel du club de Lusignan :
Pris note

Courriels des clubs de Chauray et Venise Verte :
Pris note

Courriel du club de Dissay :
Nécessaire fait.

Courriel du club de Couhé :
Pris note mais compétition gérée par le District 79.

NON SAISIE DES RÉSULTATS

Rencontres des 12 et 13/10/19

- ***1er avertissement :***

Challenge Marcel Renaudie : match n° 22084079 **:** Adriers (2) – Brion St Secondin (4)

Champ Féminin U11 / U13 : match n° 21904914 : La Chapelle Bâton / Usson L'Isle / Adriers (2) – Celles-Verrines / Val de Boutonne (1) en poule E

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

Rappels :

- En cas d'incident avec la Feuille de Match Informatisée, le rapport FMI (que l'on peut trouver sur le site du District) doit être complété par l'arbitre et les 2 clubs et envoyé avec la feuille de match papier dès le lundi matin suivant la rencontre.
- Les clubs visiteurs doivent transmettre leur composition au plus tard la veille du match.

- **RAPPEL : Dossiers en instance**

Rencontres des 05 et 06/10/19

Départemental 5 : Match n° 21701053 : Vernon (1) – Vouneuil sous Biard (2) en poule D
Feuille de match reçue
Rapport FMI à recevoir avant le 16/10/19.

Match n° 21701188 : Poitiers Beaulieu (1) – Blanzay (1) en poule E
Feuille de match reçue
Rapport FMI à recevoir avant le 16/10/19.

Rencontres des 12 et 13/10/19

- ***Dossier classé :***

Coupe Jolliet-Rousseau : Match n° 22083377 : Brux (1) – Champagné (1)
Courriel du club de Brux (14/10/19 à 18h31)

Challenge des Réserves : Match n° 22083817 : Valdivienne (2) – Poitiers Asac (2)
Rapport FMI et feuille de match reçus.
Remarque : la Commission demande au club de Valdivienne d'éviter de préparer la rencontre du jour ½ heure avant celle-ci, mode opératoire non conforme aux préconisations.

1er avertissement :

Rencontre du 15/09/19

Féminines à 11 : Match n° 21818691 : Poitiers Asac / Gibauderie (1) – Vouneuil/Béruges (1) en Départemental 2 poule C
Courriel du club de Poitiers Asac (11/10/19 à 19h09)

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

Rencontres des 12 et 13/10/19

Match n° 22083652 : Boivre (2) – Vouneuil sous Biard (2) en Challenge des Réserves
le 14/10/19 à 20h10

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

La Commission rappelle que les feuilles de match originales doivent être envoyées dès le lundi matin suivant le jour de la rencontre.

Amende de 24€.

Rencontres des 12 et 13/10/19

Match n° 22083397 : Millac (1) – Charroux Mauprévoir (1) en Coupe Jolliet-Rousseau

****

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 23 octobre 2019 à 14h, sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Le secrétaire, François PAIREMAURE.

COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 17 octobre 2019
Procès-verbal n° 7

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSEREAU
MM. Jean Pierre BERNARD, Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusé M. Sébastien GAGNAIRE

****

Approbation du PV n° 6 sans modification

****

AVIS AUX CLUBS

Le samedi 19 octobre 2019

- 2ème journée du 1er tour des challenges U15 et U17/18 à 11.
- 1er tour du Festival Foot U13
- 1er tour du challenge U11

RAPPEL

Les feuilles de matchs doivent comporter le nom et numéro de licence de l'éducateur et de l'arbitre (même bénévole).

MATCHS REMIS

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer avant le
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884994	Ligugé/Sm-lt/Fo (2)	Availles en Châtellerault (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884995	Gj Vallées du Miosson (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884996	Gj Foot Sud 86 (1)	Montamisé/Sèvres (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	A	1	28/09/19	22040993	St Benoît (1)	Jaunay-Clan (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	A	3	12/10/19	22041001	St Benoît (1)	Pays de l'Ouin (1)	Accord des clubs	26/10/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041021	Emf/Augé/SteEanne (1)	Montmorillon (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041022	Gj Val de Vonne (1)	Gj Val de Boutonne (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	C	2	05/10/19	22041051	Poitiers Asac / St Eloi (1)	Vicq/St Savin (1)	Accord des clubs	02/11/19
U17/U18	D2	D	1	28/09/19	22041075	Boivre (1)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U15	D2	B	1	28/09/19	22041134	Naintré (1)	Poitiers St Eloi (1)	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	1	28/09/19	22041217	Poitiers Asac (2)	Gj VVM-Chauvigny	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	2	05/1019	22041219	Chasseneuil-St Georges (1)	Poitiers Asac (2)	Engagement tardif	26/10/19

Les rencontres remises au 2 novembre 2019 pourront se jouer avant, avec l'accord des 2 clubs.

SONDAGE CHAMPIONNAT U17/U18 et U15 à 8

Les Clubs suivant ont manifesté leur intérêt pour engager une équipe à 8 en championnat.

Catégorie U17/U18 : Antoigné/Châtellerault Port/Ingrandes, Gj Avenir 86
Catégorie U15 : Beaumont/Dissay, Bonneuil/Vouneuil, La Pallu, St Savin/Vicq

Le nombre d'équipes est insuffisant pour envisager d'ores et déjà un championnat. La Commission examinera sa faisabilité à compter de la 2ème phase.

L'engagement des équipes en Challenge U17/U18 ou U15 à 8 se fera à compter du 2 décembre 2019.

CHAMPIONNAT U17/U18

Match n° 21885006 : Loudun (1) – Montamisé/Sèvres (1) en Départemental 1 du 12/10/19
Blessure de M. MIGNON, non portée sur la feuille de match.
Feuille de match modifiée.
Dossier classé.

Feuille de Match Informatisée

Match n° 22041027 : Lezay (1) – Sud Vienne Région de Couhé (1) en Départemental 2 poule B du 12/10/19
Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue
La Commission demande aux deux clubs ainsi qu'à M. Jérôme BETIN, arbitre officiel de la rencontre plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 octobre 2019.

Match n° 22041086 : Poitiers Cep (1) – Gj Avenir 86 (1) en Départemental 2 poule D du 12/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue avec annotations.
Dysfonctionnement de l'application.
Toutefois, la Commission rappelle au club de Poitiers Cep que la préparation d'avant-match doit être faite sur ordinateur avant le jour de la rencontre, même en étant club recevant.
Dossier classé.

CHAMPIONNAT U 15

Match n° 22041139 : Buxerolles (1) – St Benoît (2) en Départemental 2 poule B du 12/10/19
1er forfait de l'équipe de St Benoît (2) (sans déplacement)
Amende de 10€ au club de St Benoît.
Les frais de déplacement de Mme Astrid BELLI, arbitre officielle de la rencontre (soit 23,26€) et de M. Denis POIDEVIN, accompagnateur (soit 13,50€) seront débités au club de St Benoît pour être crédités aux intéressés.

Feuille de Match Informatisée

Match n° 22041192 : Usson-L'Isle/Adriers (1) – Gj Vallées du Miosson (1) en Départemental 2 poule D du 05/10/19
Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par les deux clubs.
Absence du rapport de l'arbitre.
Dysfonctionnement de l'application.
Dossier classé

Match n° 21885048 : Châtellerault SO (2) – Loudun (1) en Départemental 1 du 12/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.
Chargement des données du match non effectué par le club du SO Châtellerault.
1er avertissement à l'équipe du SO Châtellerault (2).
Dossier classé.

Match n° 21885050 : Montmorillon (2) – Neuville (1) en Départemental 1 du 12/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.
Dysfonctionnement de l'application.
Dossier classé.

Match n° 22041114 : L'Envigne (1) – Gj Avenir 86 (2) en Départemental 2 poule A du 12/10/19
Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Courriel du club de L'Envigne.
La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur le non-fonctionnement de la FMI avant le jeudi 24 octobre 2019.
Dossier en instance.

Match n° 22041141 : Gj Avenir 86 (1) – Poitiers St Eloi (1) en Départemental 2 poule B du 12/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.
Préparation non effectuée par le club de Poitiers St Eloi.
1er avertissement à l'équipe de Poitiers St Eloi (1).
Dossier classé.

Match n° 22041170 : Gj 3 Vallées 86 (1) – Gj Vallées du Miosson (2) en Départemental 2 poule C du 12/10/19
Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.
Oubli par l'arbitre du mot de passe de la rencontre.
Dossier classé.

U13

Courriel de la LFNA
La Commission prend note du courrier de la Ligue autorisant le joueur du club de Senillé-St Sauveur PECRIAUX Théo (U14) à jouer en U13

RENCONTRES U11

Match n° 22041514 : Buxerolles (1) – Naintré (2) en Départemental 2 poule C du 12/10/19
2ème forfait de l'équipe de Naintré (2) (sans déplacement)
Amende de 10€ au club de Naintré

Match n° 22041628 : Gj 3 Vallées 86 (2) – Gj Foot Sud 86 (3) en Départemental 3 poule M du 12/10/19
2ème forfait de l'équipe de Gj Foot Sud 86 (3) (sans déplacement)
Amende de 10€ au Gj Foot Sud 86.

2ème phase

La Commission prend note :

- **De l'engagement des équipes de :**
- Vivonne/Château Larcher (2), Montmorillon (3), Quinçay/Béruges (2), GJ Cap Ouest (2) et FC Beaulieu (1)

- **Du retrait de l'équipe** : GJ Vallées du Miosson (6)

Courriel du club de Montamisé :
La Commission prend note du refus d'accéder en D1 pour l'équipe de Montamisé/Sèvres (1). Par conséquent, en application du règlement, c'est l'équipe classée deuxième qui accèdera (Gj Vallées du Miosson (1).

Départemental 1

POULE A
SO Châtellerault 1
Migné A. 1
Montmorillon 1
Port. Châtellerault 2
GJ Miosson 1
Valdivienne 1

POULE B
SO Châtellerault 2
Stade Poitevin 2
Saint Benoit 1
Mirebeau 1
GJ Val de Vonne 1
Vouneuil / Biard 1

POULE C
Port. Châtellerault 1
Stade Poitevin 1
Montamisé - Sèvres 1
So Châtellerault 3
GJ VVM Chauvigny 1
Buxerolles 1

Départemental 2

POULE A
Neuville 1
Jaunay Clan 2
Poitiers 3 Cités 1
Stade Poitevin 3
Beaumont - Marigny 1
Poitiers ASAC 1

POULE B
Antoigné Ingrandes 1
La Pallu 1
GJ Avenir 86 1
So Châtellerault 4
Bonneuil Vouneuil 1
Loudun 1

POULE C
Jaunay Clan 1
Naintré 1
Vouillé 1
Poitiers Asac 2
Quinçay/Béruges 1
Saint Benoit 2

POULE D
Vicq St Savin 1
GJ 3 Vallées 1
GJ Miosson 3
VVM Chauvigny 5
Adriers Usson Isle 1
BRI/STM/FER/CHA/SOM 1

POULE E
VVM Chauvigny 4
Ligugé Smarves Iteuil 1
GJ Vallée Miosson 4
Vivonne/ Chât. Larcher 1
Montamisé Sèvres 2
Poitiers CEP 1892 1

POULE F
GJ Foot Sud 86 1
Sud Vienne Région de Couhé 1
Fontaine le Comte 1
GJ Val de Vonne 2
GJ Vallée du Miosson 2
Poitiers CEP 1892 2

Départemental 3

POULE A
Envigne 1
Mirebeau 2
Loudun 2
Vendelogne 1
Champigny 1
Les 3 Moutiers 1

POULE B
ASM 1
Migné A. 3
Dissay 1
Chasseneuil St Georges 1
Cernay St Genest 1
SO Châtellerault 5

POULE C
Cenon 1
Buxerolles 2
Nord Vienne/Samm.1
Port. Châtellerault 3
St Gervais 1
Ozon 1

POULE D
Neuville 2
Migné A. 2
Ligugé Smarves Iteuil 3
Poitiers 3 Cités 2
Quinçay/Béruges 2
Vivonne Chat. Larcher 2

POULE E
Naintré 3
GJ Cap Ouest 1
Montamisé Sèvres 3
Beaumont Marigny 2
Bonneuil Vouneuil 2

POULE F
La Pallu 2
GJ Vallée Miosson 5
Cissé 1
Vouneuil / Biard 2
Fontaine le comte 2
GJ Avenir 86 2

POULE G
Poit. St Eloi 1
Dissay 2
Gj VVM Chauvigny 3
Latillé Boivre 1
GJ Cap Ouest 2
FC Beaulieu (1)

POULE H
GJ VVM Chauvigny 2
GJ Foot Sud 86 2
Montmorillon 3
Saulgé Lathus La Trim. 1
Vicq St Savin 2
BRI/SM/FER/CHA/SOM 2

POULE I
Sud Vienne RC 2
Ligugé Smarves Iteuil 2
GJ VVM Chauvigny 6
Montmorillon 2
GJ 3 Vallée 86 2
GJ Foot Sud 86 3

U7 U9

RAPPEL : La pratique du football même en U7/U9 nécessite d'être licencié.

Clubs en infraction : Journée du 12 Octobre

Gj Val de Vonne, Ligugé, Vivonne, GJ Avenir 86, Sud Vienne Région de Couhé, St Maurice/Gençay, Dissay, ASM, Les 3 Moutiers, Loudun, Sammarçolles, Nord Vienne, Vendelogne, Latillé/Boivre, Champigny/le Rochereau, Vouillé, Fontaine le Comte, Naintré, Bonneuil Matours.

Les feuilles de participation doivent être intégralement remplies (nom, prénom, numéro de licence des joueurs et de l'éducateur, licence devant être validée pour la saison en cours).

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€ par feuille de match manquante

Rencontres du 12/10/2019

Match n° 22041027 : Lezay (1) – Sud Vienne Région de Couhé (1) en U17 Départemental 2 poule B
Match n° 22041419 : Ligugé/Smarves-Iteuil (3) – Gj Vallées du Miosson (3) en U13 Départemental 3 poule G

****

Prochaine réunion : jeudi 24 Octobre 2019 à 17h, sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT
La Secrétaire, Françoise BERTON

INFORMATIONS DIVERSES

Détection U14 Filles – Convocation officielle

Stage DETECTION U14 FILLES

CONVOCATION OFFICIELLE

À l'attention de TOUTES les jeunes joueuses nées en 2006

VENDREDI 1er NOVEMBRE 2019 de 14h à 17h au stade municipal de JAUNAY-CLAN

(Avenue Gérard Girault – 86130)

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2006.

A l'issue de ce stage, une vingtaine de joueuses seront convoqués pour participer au « **CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF »** mis en place cette saison.
Les « Centres de Perfectionnement Sportifs » **(C.P.S)** sont des séances d'entraînements supplémentaires et complémentaires de celles effectuées en club.

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir **:**

- **de son équipement complet de footballeuse**
- **d'un ballon (taille 5) bien gonflé**
- **de l'autorisation parentale ci-jointe**
- **d'une gourde**

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél : E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER pour la saison 2019-2020 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.**
- **J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.**
- **JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.**

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :
ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : https://foot86.fff.fr/

Formation Initiale d'Arbitres 2019/2020

OCTOBRE 2019

- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 04 au dimanche 06/10/2019
- **FIA** : LIMOGES (87) – du vendredi 11 au dimanche 13/10/2019
- **FIA** : MARSAC SUR L'ISLE (24) – du vendredi 18 au dimanche 20/10/2019
- **FIA MINEURS** : LE HAILLAN (33) – du jeudi 24 au samedi 26/10/2019
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 25 au dimanche 27/10/2019
- **FIA MINEURS** : LIMOGES (87) – du vendredi 25 au dimanche 27/10/2019

NOVEMBRE 2019

- **FIA MINEURS** : TARTAS (40) – du jeudi 31/10 au samedi 02/11/2019
- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 01 au dimanche 03/11/2019
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 08 au dimanche 10/11/2019
- **FIA** : GRANCHER (23) – du samedi 09 au lundi 11/11/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 15 au dimanche 17/11/2019
- **FIA** : PAU (64) – du vendredi 22 au dimanche 24/11/2019
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 29/11 au dimanche 01/12/2019

DECEMBRE 2019

- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 06 au dimanche 08/12/2019
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE TEMPLE (47) – du vendredi 27 au dimanche 29/12/2019

JANVIER 2020

- **FIA MINEURS** : LE HAILLAN (33) – du jeudi 02 au samedi 04/01/2020
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 03 au dimanche 05/01/2020
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : LIMOGES (87) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : MARSAC SUR L'ISLE (24) – du vendredi 17 au dimanche 19/01/2020
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020

Formations Modulaires 2019/2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations Modulaires

Module U13 (16 heures)
Les 20 et 21 septembre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U15 (16 heures)
Les 27 et 28 septembre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U9 (16 heures)
Les 18 et 19 octobre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U11 (16 heures)
Les 21 et 22 octobre 2019 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U6/U7 (8 heures)
Le 30 octobre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module Seniors (16 heures)
Les 24 et 25 janvier 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)
Les 04 et 05 mars 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U11 (16 heures)
Les 06 et 07 mars 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)
Du 07 au 11 avril 2020 – à définir
Mardi et Vendredi : 18h-22h ; Samedi : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U6/U7 (8 heures)
Le 18 avril 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS – Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Module U13 (16 heures)
Les 15 et 16 mai 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U15 (16 heures)
Les 22 et 23 mai 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U9 (16 heures)
Les 12 et 13 juin 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Formations Complètes

CFF3 (32 heures)
Du 20 au 23 août 2019 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

CFF1 (32 heures)
Du 27 au 30 août 2019 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : François JOSSE

CFF2 (32 heures)
Du 25 au 28 février 2020 – à définir
4 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Modules Complémentaires

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)
Le 29 octobre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE PROJET ASSOCIATIF (16 heures)
Du 02 au 09 décembre 2019 – à définir
Lundi 2 et Lundi 9 : 18h-22h ; Vendredi 6 : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SANTE (16 heures)
Les 07 et 08 janvier – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SECURITE (16 heures)
Les 14 et 15 janvier 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

MODULE FUTSAL DECOUVERTE (8 heures)
Le 18 janvier 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – Bruno DAUDIN

MODULE SPORTIF ET EDUCATIF (16 heures)
Les 31 janvier et 1er février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE ARBITRAGE (16 heures)
Les 10 et 11 février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS – Séverin RAGER

MODULE DECOUVERTE GARDIEN DE BUT (16 heures)
Les 21 et 22 février 2020 – à définir
2 jours : 8h30-17h30
Encadrement : Anthony ALLOUIS

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)
Le 1er juin 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE DECOUVERTE BEACH SOCCER (8 heures)
Les 27 juin 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

Certifications

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)
Le 11 novembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)
Le 07 décembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)
Le 14 décembre 2019 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)
Le 13 avril 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)
Le 8 mai 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)
Le 21 mai 2020 – à définir
8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations continues

FORMATION CONTINUE BMF/BEF (16 heures)

Les 20 et 21 décembre 2019– à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE